

SEANCE DU
14 DÉCEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
61

Date de convocation :
8 décembre 2022

Date d'affichage :
15 décembre 2022

OBJET :
**Contrat de ville - Approbation du
rapport politique de la ville 2021.**

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 69**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 69**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- **ayant donné pouvoir : 8**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 2**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX, le 14 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Polyvalente - 71200 SAINT SERNIN DU BOIS, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - M. Guy SOUVIGNY - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER

VICE-PRESIDENTS

Mme Viviane PERRIN - Mme Alexandra MEUNIER - M. Noël VALETTE - M. Michel CHAVOT - M. Sébastien CIRON - M. Michel CHARDEAU - M. Charles LANDRE - M. Jean-Paul BAUDIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Denis BEAUDOT - M. Jean GIRARDON - M. Denis CHRISTOPHE - Mme Christiane MATHOS - Mme Séverine GIRARD-LELEU - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Sébastien GANE - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Gérard DURAND - M. Felix MORENO - M. Lionel DUPARAY - M. Philippe PRIET - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Yohann CASSIER - M. Gilbert COULON - M. Marc MAILLIOT - M. Thierry BUISSON - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Jean-Paul LUARD - M. Laurent SELVEZ - M. Roger BURTIN - M. Christian GRAND - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - Mme Valérie LE DAIN - M. Christophe DUMONT - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Bernard FREDON - Mme Chantal LEBEAU - M. Didier LAUBERAT - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Abdoukader ATTEYE - Mme Paulette MATRAY - Mme Amélie GHULAM NABI - M. Gérard GRONFIER -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Frédéric MARASCIA
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)
Mme LODDO (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
M. GOMET (pouvoir à M. Jérémy PINTO)
M. TRAMOY (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
M. COMMEAU (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)
Mme COUILLEROT (pouvoir à Mme Laëtitia MARTINEZ)
Mme JARROT (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Félix MORENO



Le rapporteur expose :

« En application de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, le décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015 généralise pour les collectivités ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ayant conclu un contrat de ville, la réalisation d'un rapport annuel sur leur situation en matière de politique de la ville.

Ce rapport doit être soumis aux assemblées délibérantes des communes concernées. Il doit également être présenté aux conseils citoyens. Ces derniers n'ayant pas été renouvelés depuis la fin de leur mandat en 2020, aucune présentation n'est envisagée.

Pour 2021, le rapport politique de la ville propose comme chaque année, le suivi de la programmation financière, soutenue par les partenaires du contrat de ville.

Il présente les chiffres clés de la programmation ainsi que le compte rendu des actions menées par piliers et par objectifs, à savoir :

- L'emploi et l'insertion,
- La cohésion sociale,
- Le cadre de vie.

Ainsi, 56 actions ont été programmées en 2021 mobilisant 319 921 € de l'Etat, 60 000 € de la Région, 35 000 € de la Communauté urbaine et 21 700 € de la CAF.

Parmi ces actions :

- 2 ont été annulées et 7 reportées à la demande des porteurs de projet qui n'avaient pu trouver les conditions de mise en œuvre de ces actions. Le bilan de ces actions est reporté avec l'accord de l'Etat jusqu'au 31 décembre 2022, elles seront prises en compte au titre du rapport politique de la ville 2022.
- Au total, ce sont donc 47 actions qui ont été réalisées mobilisant des montants de subventions de 265 521 € de l'Etat, 51 000 € de la Région, 35 000 € de la Communauté Urbaine et 21 700 € de la Caf de Saône-et-Loire soit 373 221 € au total.

Ces actions se répartissent entre les piliers de la manière suivante :

- L'emploi et l'insertion : 10 actions dont 1 nouvelle, (87 521€)
- La cohésion sociale : 34 actions dont 10 nouvelles, (272 500€)
- Le cadre de vie : 3 actions dont 2 nouvelles, (13 200€)

En annexe du rapport 2021, figurent les actions soutenues par la dotation de solidarité urbaine au Creusot ainsi que le rapport lié à la dotation de solidarité urbaine, perçue par la ville de Montceau, que la loi a souhaité valoriser dans ce cadre.

Il vous est donc proposé de prendre acte du rapport 2021 politique de la ville.

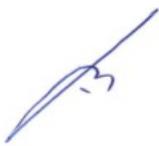
LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- de prendre acte du rapport 2021 de la politique de la ville ;
- d'autoriser Monsieur le Président à communiquer au représentant de l'Etat, ledit rapport.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 16 décembre 2022
et publié, affiché ou notifié le 16 décembre 2022

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,
Bernard DURAND

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by 'DURAND', enclosed in a rectangular box.

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le conseiller délégué,
Bernard DURAND

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by 'DURAND', enclosed in a rectangular box.

Contrat de ville Creusot Montceau

Bilan des actions 2021



Table des matières

Introduction	3
1. Les chiffres clé de la programmation 2021	4
2. Le compte rendu des actions par pilier	5
a. Emploi-insertion.....	5
Favoriser la levée des freins à l'emploi et l'accompagnement des jeunes	5
Améliorer l'approche en proximité sur les quartiers QPV, des acteurs de l'emploi/insertion	7
Travailler sur les représentations/stéréotypes entre les populations et les entreprises.....	8
b. Cohésion sociale.....	9
Renforcer les actions de médiation et de prévention / promotion de la santé.....	9
Soutenir le développement des actions sport, culture, loisirs, dans les quartiers, pendant et hors temps scolaire, dans une optique d'inclusion sociale et citoyenne	15
Egalité des chances, promotion de la diversité et lutte contre les discriminations	19
c. Le cadre de vie	22
Favoriser la gestion urbaine de proximité.....	22
Poursuivre et finaliser les chantiers de la rénovation urbaine des quartiers.....	23
Favoriser la "qualité de service" dans les quartiers	24
d. Actions 2020 reportées en 2021 ou en 2022	26
3. La participation : fin du mandat des conseils citoyens, lancement d'une dynamique d'Etat.	27
4. Les annexes : rapport DSU	27

Introduction

En application de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, le décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015 généralise pour les collectivités ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ayant conclu un contrat de ville, la réalisation d'un rapport annuel sur leur situation en matière de politique de la ville.

Ce rapport doit être présenté aux conseils citoyens et soumis également aux assemblées délibérantes des communes concernées. Cependant, le mandat des conseils citoyens a pris fin en 2020 et ceux-ci n'ont pas été renouvelés du fait de la période de confinement. Depuis, une démarche de diagnostic et d'accompagnement à la relance des conseils citoyens a été engagée par les services de l'Etat. Cette démarche est aujourd'hui effective à Torcy et un appel à candidatures est en cours au Creusot. A Montceau, la collectivité a fait le choix d'attendre les nouvelles orientations de l'Etat.

L'année 2021 a été marquée par des restrictions sanitaires qui ont bouleversé encore cette année-là, certaines actions.

1. Les chiffres clé de la programmation 2021

En 2021, 57 actions ont été programmées en 2021, mobilisant 317 521 € de l'Etat, 60 000 € de la Région, 35 000 € de la Communauté urbaine et 21 700 € de la CAF.

Parmi ces actions :

- 2 ont été annulées et 7 reportées à la demande des porteurs de projet qui n'avaient pu trouver les conditions de mise en œuvre de ces actions. Le bilan de ces actions est reporté avec l'accord de l'Etat jusqu'au 31/12/2022, elles seront prises en compte au titre du rapport politique de la ville 2022.
- Au total, ce sont donc 47 actions qui ont été réalisées mobilisant des montants de subventions de 265 521 € de l'Etat, 51 000 € de la Région, 35 000 € de la CUCM et Caf de Saône-et-Loire, 21 700 € soit 373 221 € au total.

Ces actions se répartissent entre les piliers de la manière suivante :

- L'emploi et l'insertion : 10 actions dont 1 nouvelle, (87 521€)
- La cohésion sociale : 34 actions dont 10 nouvelles, (272 500 €)
- Le cadre de vie : 3 actions dont 2 nouvelles, (13 200€)

Les porteurs associatifs tels que Mine de rayon, les Petits débrouillards, le Centre de Francophonie, la compagnie El Ajouad, les Z'opposés ou Pause-café ont participé dans les domaines du cadre de vie et de la cohésion sociale. Agire, la BGE, les régies de quartiers, APOR, les régies de territoire sont particulièrement présentes sur le pilier emploi-insertion, développement économique.

Les porteurs de projet renseignent le nombre de personnes accueillies dont celles issues des quartiers prioritaires et de veille active. L'analyse de la programmation fait ressortir trois types d'actions :

- Les actions d'animation, d'échelle de ville, telles que "Samedi de bouger" animé par la ville du Creusot, "Un bel été à Torcy", "un été à Montceau".
- Les actions d'animation, orientées vers les quartiers, comme les "vacances apprenantes" à Montceau, les "vacances apprenantes" au Creusot, l'action UniverCités déployée Les Petits débrouillards, en direction des centres sociaux, la Maison du vélo itinérante portée par Mine de rayons, etc.
- Les actions ciblées (généralement sur prescription), collectives ou individuelles : programmes de réussite éducative porté par les villes, chantiers-jeunes - chantiers-éducatifs, guichets emploi insertion portés par les régies de territoire, coordination de la clause sociale dans les marchés publics, portée par AGIRE, etc.

Au total, ce sont 4 692 personnes habitant les quartiers prioritaires ou en veille active, parents ou enfants, qui ont été enregistrées et qui ont bénéficié d'une ou plusieurs actions du contrat de ville. Il est soustrait le nombre important de visiteurs pour les animations estivales dans les trois communes qui venaient d'autres communes. Parmi ces bénéficiaires, les enfants et les jeunes comptent pour 66% confirmant la vocation du contrat de ville, en direction de la jeunesse.

2. Le compte rendu des actions par pilier

a. Emploi-insertion

Le pilier développement économique et emploi-insertion représente 10 actions dont 1 nouvelle et 9 actions renouvelées. Sur cet axe 87 521€ de crédits politique de la ville (23 %) ont été mobilisés (Etat : 44 021 €, Région : 24 000 €, CUCM : 19 500 €).

10 actions ont été programmées sur cet objectif :

- Les plateformes de mobilité (location solidaire de moyens de locomotion), et le guichets emploi-insertion (aide à la recherche d'emploi) portées par les régies de territoire,
- L'action proposée par Agire : "coordination de la clause sociale dans les marchés publics" mobilise ses partenaires afin d'orienter les publics pouvant correspondre aux besoins de main d'oeuvre des entreprises attributaires de marchés publics incluant une clause sociale.
- Les actions « bourse au permis » et « bourse au BAFA » portées par la ville de Montceau en direction des jeunes,
- L'action « mieux comprendre le monde professionnel » animée par le CCAS de Torcy, en partenariat avec le collège des Epontots et les entreprises locales.
- L'action de BGE "on ne naît pas entrepreneur on le devient" est un programme en direction des élèves qui leurs permet de s'évaluer en tant que futurs entrepreneurs.
- L'action nouvelle « le numérique apprivoisé » proposée par APOR, permettant des valoriser ses compétences numériques.

Au total, ce sont 530 personnes qui ont été accueillies, 238 situées dans la classe d'âge des 18-25 ans et 292 dans celle des 25/55 ans.

La répartition des actions par objectifs est la suivante :

Favoriser la levée des freins à l'emploi et l'accompagnement des jeunes

"La levée des freins à l'emploi et l'accompagnement des jeunes" est le premier objectif du pilier, en montants de subventions programmées : 5 actions pour 40 000 € de subventions et 134 bénéficiaires dont 94 au titre des plateformes mobilité, 28 sur le numérique apprivoisé et deux fois 6 jeunes pour la bourse à la mobilité et la bourse au Bafa, deux actions portées par la ville de Montceau.

Deux leviers principaux ont essentiellement été utilisés pour la levée des freins à l'emploi :

- *Le levier de la mobilité, avec les plateformes de mobilité (location solidaire de moyens de locomotion) dont 2021 est la dernière année de portage par les régies de territoire, avant reprise par AGIRE, et l'action « bourse au permis » portée par la ville de Montceau-les-Mines.*
- *Le levier du numérique avec « le numérique apprivoisé », une nouvelle action proposée par APOR permettant de valoriser ses compétences numériques.*

ACTION NOUVELLE

Le numérique approuvé, APOR : les objectifs de cette action sont de valoriser les compétences numériques grâce à la certification LSA et de s'initier aux nouvelles technologies. Le programme proposé propose d'identifier les fonctions principales de l'ordinateur et du système d'exploitation ainsi que le vocabulaire numérique courant, de naviguer sur le web notamment sur les sites des services publics, de maîtriser les outils de communication informatique et numérique et découvrir l'utilisation du traitement de texte Word. En 2021, 2 sessions ont eu lieu du 26/10/2021 au 16/12/2021 à Montceau-les-Mines et du 27/10/2021 au 16/12/2021 au Creusot. Il y a eu 4 ateliers de 3 heures par semaine et par lieu pendant 8 semaines. Les prescripteurs étaient : Aci Arc En Ciel, la Régie des territoires Montceau et AgIRE. Les participants étaient très satisfaits de la qualité des échanges, du respect des engagements et de la compétence des intervenants. 10 sur 28 personnes issues des QPV ont participé.

ACTIONS RECONDUITES

Les plateformes « mobilité » sont des services de location solidaire de véhicules (deux-roues, vélos électriques, scooters, automobiles), destinés aux personnes en insertion professionnelle ou en emploi ; le but est de permettre au bénéficiaire d'assurer sa mobilité seule à plus ou moyen terme. Elles sont portées par la **régie de territoire Nord** et par la **régie de quartier du bassin montcellien**.

La régie de territoire Nord a accueilli 64 personnes mais avec la fin de la plateforme mobilité au 31 décembre 2021, les scooters n'ont pas été réparés et les locations ont diminué par rapport aux années antérieures (26 locations uniquement). De même les prescriptions ont été rares. Malgré les renseignements donnés et l'aide apportée, la plateforme mobilité a plus joué le rôle de loueur solidaire que de plateforme mobilité.

La régie de quartier du bassin montcellien a loué à 30 personnes un moyen de locomotion, 15% des loueurs venaient des QPV.

Bourse au permis, Montceau : 6 jeunes (5 filles et 1 garçon) ont bénéficié d'une prise en charge du coût du permis de conduire, véritable vecteur d'insertion professionnelle et sociale, en échange d'heures d'activités d'intérêt collectif (105 heures). 4 jeunes sur 6 sont issus des Quartiers Prioritaires de la Ville et/ou des Quartiers de Veille Active. A ce jour, 4 jeunes ont obtenu leur examen théorique et 2 sont en cours d'obtention. Tous ont pu débiter les séquences d'apprentissage de la conduite et les examens du permis débiteront à partir du mois d'avril 2022.

Bourse au BAFA, Montceau : le dispositif consiste pour la municipalité à prendre en charge le coût total de la formation au BAFA, en échange d'un nombre d'heures d'animation pendant les périodes de vacances scolaires : 2 semaines d'animation, soit 70 heures dans le cadre des différents projets et besoins de la ville et l'accomplissement du stage pratique de 14 jours. Le dispositif a bénéficié à 6 jeunes : 5 filles et 1 garçon avec une priorité pour les jeunes issus des quartiers. 6 jeunes sur 6 ont validé la première session de formation générale (octobre 2021), 4 jeunes ont validé leur stage pratique et 2 sont en cours (décembre 2021 à avril 2022). Les jeunes participeront ensuite à la session d'approfondissement qui aura lieu au mois d'avril 2022. Les jeunes seront mobilisés durant la période estivale afin de réaliser leur contrepartie citoyenne dans le cadre des actions jeunesse de la ville. Il est à noter que ce dispositif a permis à 3 jeunes d'être en insertion par la mise en place d'un service civique, formation CPJEPS et emploi en EHPAD.

Améliorer l'approche en proximité sur les quartiers QPV, des acteurs de l'emploi/insertion

L'objectif représente un total de subvention de 34 000 € pour 3 actions reconduites qui ont bénéficié à 174 personnes : les guichets emploi insertion, animées par les régies de territoire dans les quartiers et la coordination de la clause sociale dans les marchés publics par AGIRE, outil structurant pour l'accès au marché du travail des publics en difficulté d'emploi.

ACTIONS RECONDUITES :

Les guichets emploi ont permis d'accueillir 174 demandeurs d'emploi dont 45 personnes issues des quartiers prioritaires.

La régie de territoire nord accueille, au sein de ses locaux, le guichet emploi insertion ouvert toute l'année dans le quartier du Tennis. L'action s'adresse aux habitants en recherche d'emploi. Les publics viennent volontairement ou orientés par d'autres partenaires. 72 personnes se sont présentées en 2021 : une majorité d'hommes (44), 28 femmes ; 22 personnes de moins de 26 ans et 11 de plus de 50 ans. 11 personnes étaient sans orientation préalable. Au final, 40 personnes ont été salariées de la régie.

Les objectifs quantitatifs n'ont pas été atteints. En effet, de juin à fin septembre, peu de personnes se sont présentées. La relance économique et le besoin de main d'œuvre ont permis aux personnes d'avoir une solution d'emploi. En 2020, beaucoup d'intérimaires s'étaient rapprochés du Guichet mais ce public n'est pas revenu. En revanche, le public sans ressource, étranger, est en augmentation. D'un point de vue qualitatif, les entretiens sont plus longs et permettent de rédiger un bon CV et de se préparer aux entretiens.

La régie de quartier du bassin minier a accueilli 59 personnes pour un premier entretien, 5 ont refusé l'accompagnement, 7 bénéficient d'un accompagnement renforcé. Sur les 47 personnes suivies 39% viennent des QPV ou des quartiers en veille, ce chiffre est en augmentation depuis deux ans. Le nombre d'accès à l'emploi représente 50% alors qu'en 2020, il était de 30%. Il subsiste encore un grand déséquilibre homme-femme.

Coordination de la clause sociale dans les marchés publics : l'association AGIRE, dispositif du PLIE, mobilise ses partenaires afin d'orienter les publics pouvant correspondre aux besoins de main d'œuvre des entreprises attributaires de marchés publics, incluant une clause sociale. Tout candidat orienté sur le vivier "clause sociale" est vu en entretien préalable avant d'intégrer le vivier. Un point est fait sur ses expériences, qualifications et motivations et sur les freins éventuels au placement à l'emploi. Un bilan synthétique est réalisé avec des préconisations possibles. Un suivi est mené en lien avec le référent de parcours de la personne. Une fois l'entrée sur le vivier « clause sociale » validée, le participant sera positionné auprès des entreprises attributaires suivant les besoins en main d'œuvre de celles-ci.

En 2021, ce sont 43 personnes (10 femmes et 33 hommes) qui ont bénéficié de l'action, totalisant 12 342,65 heures de travail, sous différentes formes de contrats, réalisées dans les 24 entreprises accompagnées par AGIRE et les 29 marchés dont elles étaient attributaires.

Travailler sur les représentations/stéréotypes entre les populations et les entreprises

L'objectif recouvre deux actions complémentaires, l'une portée par la BGE pour sensibiliser les collégiens de 4ème au monde de l'entreprise et l'autre portée par le CCAS de Torcy, ayant pour but d'aider à la recherche de stages des jeunes de 3ème. Ces deux actions ont bénéficié de 13 521 € et ont touché 222 jeunes collégiens.

ACTION RECONDUITE

"On ne naît pas entrepreneur, on le devient", BGE : le programme « J'ÉVEILLE » est composé de 3 ateliers qui peuvent se séquencer ainsi :

- Une succession d'exercices ludiques sont proposés aux élèves, au cours desquels ils sont amenés à prendre conscience et auto-évaluer leurs qualités et habiletés entrepreneuriales.
- Les élèves sont amenés à rencontrer des entrepreneurs de différents champs d'activité qui viennent témoigner et leur faire découvrir différentes dimensions de l'entrepreneuriat.
- Les élèves participent à différents exercices pratiques pour stimuler la créativité et mobiliser leur « savoir agir ». Ils sont amenés à faire preuve d'initiatives, et plus particulièrement à s'intégrer et coopérer dans un projet collectif.

L'action s'est déroulée au collège des Epontôts à Montcenis avec 42 élèves (19 filles et 23 garçons) du 1er janvier 2021 au 30 juin 2022.

ACTION NOUVELLE

"Mieux comprendre le monde professionnel pour y trouver sa place", CCAS de Torcy : l'action vise à établir un lien entre le collège des Epontôts et le Centre social de Torcy (Maison des Familles). En binôme avec la BGE, des rencontres avec les collégiens et des professeurs principaux de 3ème ont été organisés. Les mercredis après-midi étaient réservés pour des entretiens individuels avec les collégiens en recherche de stages. La méthode proposée était la suivante : lors des rencontres, les choix d'orientation sont abordés. Une aide est apportée à la rédaction du CV et de la lettre de motivation. Une liste d'entreprises correspondant à chaque collégien est élaborée et des conseils de prise de contact sont donnés. Le second volet de ce projet était la création du réseau d'entreprises de Torcy et le premier Petit Déj' des entreprises. Environ 180 collégiens de classe de 3ème, des années scolaires 2020 -2021 et 2021-2022 ainsi que 3 professeurs principaux ont participé.

Une vingtaine d'entretiens individuels, parfois en présence des parents, ont été réalisés. Parmi eux, 11 ont été acceptés en stage au sein de la Mairie et du CCAS, les autres ont été dirigés vers d'autres entreprises. Le premier jour de stage, un accueil est organisé en présence du Maire. Le dernier jour de stage, un bilan est réalisé en présence de certains tuteurs. Les objectifs en direction des collégiens ont été atteints grâce à la création de liens avec le collège "Les Epontôts" : identification du dispositif et de l'intervenante par les professeurs et les collégiens, élaboration des premiers outils (CV, lettre de demande de stage), conseils et aide à la recherche des lieux de stage et information sur l'existence d'autres dispositifs d'orientation pour les collégiens.

Deux actions ont été reportées en 2022 sur ce pilier :

- Mise en place d'un projet d'insertion par le sport « inser'sport » - Creusot défi 2000 (15 000€)
- Mission prévention insertion et médiation - ville de Montceau (9 000€). Action réalisée sur 2021 et 2022.

b. Cohésion sociale

La cohésion sociale est le premier pilier en nombre d'actions (34) et en montant de crédits 272 500 € soit 73% des crédits politique de la ville (Etat : 221 500 €, Région : 18 000 €, Caf : 18 700 €, CUCM : 14 300 €). C'est sur ce pilier que les publics sont les plus nombreux, ce qui s'explique par les actions de dimension communale tel que "samedi de bouger", "un bel été à Torcy", "un été à Montceau" ou encore "l'atelier santé ville". Mais aussi par les très nombreux programmes mis en place principalement en direction des jeunes. Hors les actions de dimension communale citées ci-dessus, 3 864 bénéficiaires sont recensés, composés à 70% d'enfants et de jeunes : 1 638 de moins de 15 ans, 1 049 jeunes de 15/25 ans et 1 187 adultes. Ce public s'affirme comme la cible du pilier avec des actions qui ont connu des fréquentations très élevées telles que les vacances apprenantes à Montceau, l'action UniverCités ou encore la veille sociale à partir du Virgo, au Creusot.

Renforcer les actions de médiation et de prévention / promotion de la santé

L'objectif "renforcement des actions de médiation, de prévention et de promotion de la santé" est le premier objectif du pilier cohésion sociale, en montants de crédits : 176 300 € de crédits spécifiques principalement issus de l'Etat (170 000 €). La CUCM et la Caf ont également apporté respectivement 3 300 € et 3 000 €. C'est sur ce pilier que les publics sont les plus nombreux : 2 528 bénéficiaires dont 67% de jeunes et d'enfants.

Cet objectif recouvre tout d'abord les actions de prévention du décrochage scolaire :

- Les programmes de réussite éducative (PRE) pour 90 000 € : reconduction du PRE de Torcy, de Montceau et du PRE du Creusot.
- L'accompagnement scolaire (CLAS du Creusot, CLAS de Torcy, CLAS de Montceau) à hauteur de 14 000 € de crédits de l'Etat. Pour toutes ces actions, ce sont 258 enfants issus des QPV de la maternelle au lycée qui ont été suivis sur les différents PRE ; et 285 enfants issus des QPV sur les CLAS.
- Les vacances apprenantes au Creusot et à Montceau qui ont eu un grand succès en terme de fréquentation et de bienfaits pour les enfants.
- UniverCités des Petits Débrouillards
- Promenons-nous dans les livres (3 000€).
- Premier de Cordée pour 15 000€.

Le programme de réussite éducative (PRE) est un dispositif de la politique de la ville qui consiste en un plan d'actions individualisées, proposé par les équipes éducatives aux enfants qui rencontrent des difficultés scolaires et à leur famille. Ce dispositif, porté par les communes en concertation, promeut une approche globale et concertée de l'enfant et met en œuvre une coordination d'acteurs pluridisciplinaires.

PRE - Ville de Montceau : le programme de « Réussite éducative » s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité dans le domaine scolaire, social, sanitaire, psychologique. Une priorité est donnée aux enfants logés dans les quartiers prioritaires politiques de la Ville (les Rives du Plessis et le Bois du Verne). Le Programme de « Réussite éducative » témoigne d'une nouvelle approche dans la prise en compte des enfants les plus en difficulté et vient compléter les dispositifs éducatifs existants. En 2021, 9 rencontres des équipes pluridisciplinaires ont eu lieu, dans une salle communale sur le quartier du Plessis. L'action contribue à la mise en place d'un parcours individualisé, reposant sur une prise en compte globale de l'enfant et de sa famille identifiée en difficulté. Il est nécessaire de promouvoir les actions menées en direction des familles et planifier des rencontres régulières. Les relations parents/enfants sont souvent abordées lors des rencontres.

En 2021, 42 enfants ou jeunes (27 familles) ont bénéficié de l'action. 17 filles et 25 garçons. 30 enfants issus des quartiers politique de la ville, 6 des quartiers de veille active et 6 d'autres quartiers.

PRE - Le Creusot - Torcy : le dispositif PRE est porté par une équipe pluridisciplinaire de soutien qui se réunit une fois par mois sauf durant le mois d'août. Les actions auprès des enfants se déroulent tout au long de l'année. Les réunions se sont déroulées en alternance sur Torcy et sur le Creusot. Les 2 agents portant le dispositif (la coordinatrice et la référente de parcours) ont créé des permanences sur un local loué par la ville du Creusot sur le quartier prioritaire du Tennis. Les actions individuelles auprès des enfants ont eu lieu tout au long de l'année et concernaient les loisirs (ALSH, licence sportive, séjours de vacances), la santé (bilan médicaux pour constitution dossier MDPH, les trajets pour soins orthophoniques, soutien psychologique...), la scolarité (soutien en langue française, aide aux devoirs, taxi pour se rendre à l'école pour des enfants relevant du handicap...).

L'année 2021 a vu la mutualisation des 2 dispositifs existant sur le Creusot et sur Torcy. L'année 2020 avait connu une diminution réelle des orientations sur le PRE en raison de la crise sanitaire et de fait, de la fermeture des établissements scolaires, des clubs de sport. Au contraire, l'année 2021, avec la mutualisation des dispositifs existant sur les 2 communes, a permis l'orientation d'un nombre important d'enfants et d'apporter des solutions à de nombreux cas. Il a permis aussi de créer une offre de "soutien psychologique" dans 2 collèges du secteur et des cours de français pour des enfants allophones ne pouvant bénéficier des dispositifs existant au niveau de l'éducation nationale. Le PRE s'est aussi inscrit dans l'accompagnement des élèves de 3ème scolarisés au collège Croix-Menée pour leur recherche de stage de découverte. Le PRE du Creusot et de Torcy a concerné une centaine d'enfants. Il y a eu 82 nouvelles entrées sur l'année 2021 : 42 garçons et 40 filles dont 19 habitent Torcy et 63 sont du Creusot. 54 enfants vivent dans un quartier prioritaire, 45 enfants sont scolarisés dans un établissement classé en REP. Concernant les âges : 6 sont d'âge "maternelle", 35 sont d'âge "primaire" (nés de 2015 à 2011) et 27 sont d'âge "collège" (nés entre 2010 et 2007). 14 jeunes sont âgés de plus de 15 ans.

ACTIONS RECONDUITES

Le CLAS est un dispositif d'accompagnement à la scolarité articulé autour de l'aide au devoir, la méthodologie, l'éveil culturel et l'accompagnement des parents dans le suivi scolaire.

CLAS Torcy : les enfants inscrits au dispositif CLAS sont issus des 2 écoles primaires de Torcy (Champ Bâtard et Champ Cordet) et du collège « les Epontôts » de la commune de Montcenis. Les trois établissements sont classés en R.E.P. Soit un total de 54 enfants concernés par l'accompagnement scolaire. L'action a concerné 39 familles différentes. Cette année, l'effectif des collégiens a été constant et les présences très régulières. Les CM2 étaient accueillis en même temps que les collégiens mais les échanges n'ont pas été sollicités comme par le passé. Pour le recrutement des primaires, les enseignants ont été sollicités à la rentrée de septembre, pour établir une liste d'enfants à accueillir, avec des critères ciblés : pas d'enfants en grande difficulté scolaire, des enfants rencontrant des difficultés d'organisation dans le travail et ne pouvant pas bénéficier d'accompagnement à la maison (problème de langage ou difficulté à aider leur enfant, parents absents pour raisons professionnelles). Les familles dirigées par les enseignants étaient prioritaires lors des inscriptions organisées mi-septembre. Sur 50 enfants de primaire orientés au CLAS, 11 n'ont pas fait la démarche d'inscription



Le CLAS de Montceau : la Ville de Montceau les Mines par sa politique éducative met l'éducation au cœur de ses priorités. La municipalité souhaite offrir aux enfants les meilleures conditions pour favoriser leur réussite scolaire et leur épanouissement personnel, à travers, l'ambition d'accompagner les enfants dans leur rapport à l'école et au travail scolaire. Elle souhaite également soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants. Les ateliers se sont déroulés sur l'année scolaire, dans les écoles des enfants, de 16h30 à 17h45, de 17h45 à 18h, avec un temps de restitution aux parents. Des activités et sorties en lien avec les thématiques abordées peuvent être proposées aux enfants et/ou aux familles les mercredis. Cette année, avec les restrictions sanitaires, les sorties ont été limitées : sortie croisière sur le canal de Digoin, visite guidée de Montceau. L'organisation des activités du CLAS se fait par niveau, par rotation ou par groupe. 13 enfants issus du quartier du Plessis, 11 issus du quartier du Bois du Verne et 4 issus du quartier de Bellevue, 10 enfants du Centre -Ville et 21 du quartier de la Saule ont bénéficié du dispositif soit 59 enfants ont bénéficié de l'action CLAS dont 28 (15 garçons/13 filles) issus des quartiers politique de la ville et des quartiers de veille active.

Le CLAS du Creusot : dans le cadre du partenariat avec l'éducation nationale et les partenaires sociaux, la municipalité du Creusot a recherché particulièrement à poursuivre la continuité de l'acte éducatif et la cohérence entre les activités scolaires et les actions d'accompagnement, avec les meilleures modalités pour renforcer les échanges entre les enseignants, les équipes éducatives, les parents d'élèves et les intervenants de l'accompagnement. Elle a mis en œuvre des démarches pédagogiques qui favorisent l'expérimentation (pédagogique du détour et de la transversalité des savoir-faire) en impliquant les parents dans la scolarité de leur enfant et en renforçant le lien parents / enfants. Les actions ont eu lieu aux écoles : Rosa Parks, Victor Hugo, Sud Michelet, Charles de Gaulle, la Charmille, Raymond Rochette et Pierre et Marie Curie. Le nombre d'enfants inscrits, l'assiduité, l'adhésion et la satisfaction des parents ont augmenté. Le comportement propre des enfants dans leur relation avec les autres enfants et adultes, s'est amélioré. 226 enfants ont participé (115 filles et 111 garçons).

ACTIONS NOUVELLES

Vacances apprenantes - Ville du Creusot : La ville a proposé aux enfants des QPV une semaine de vacances mêlant à la fois des activités ludiques, sportives et découverte du territoire et de l'environnement pendant les vacances d'été. Le séjour, gratuit pour les familles, était proposé sur 5 jours de 10h à 17h. Le groupe était installé à l'école Victor Hugo (école situé dans le quartier Harfleur), mais les enfants se sont déplacés à Montcenis, Toulon-sur-Arroux, et sur des sites Creusotins: ALSH, Médiathèque, au Château de la Verrerie. 36 enfants ont bénéficié de séjours.

Vacances apprenantes - Ville de Montceau : l'opération "vacances apprenantes" a pour objectif de renforcer par le biais d'activités ludiques les compétences des enfants dans l'acquisition des savoirs fondamentaux. Une demi-journée est dédiée à aider les enfants à se concentrer dans "une posture d'écolier". L'action s'est déroulée du 8 février au 31 décembre 2021 au centre de loisirs Colette et Moulin enchanté. Les actions proposées ont permis aux enfants de pratiquer des activités de façon ludique avec une pédagogie du détour. L'objectif a été atteint, il a permis de renforcer les compétences des enfants dans l'acquisition des savoirs fondamentaux. Les actions "vacances apprenantes" constituent un levier de mixité et de justice sociale et permet aux enfants de continuer à découvrir et renouer du lien social. 364 enfants entre 0 et 5 ans (181 filles et 183 garçons) et 425 entre 5 et 15 ans (184 filles et 242 garçons) ont participé.

ACTION NOUVELLE



UniverCités - Les Petits débrouillards : le programme "UniverCités" ciblait le public jeune issu des quartiers populaires, plus spécifiquement au Creusot et à Torcy auprès des 6-15 ans. La mise en œuvre de l'action a connu un retard en 2021, en conséquence du contexte sanitaire dégradé. En partenariat avec le service jeunesse de la ville du Creusot, le service médiation et le centre social de Torcy, les modalités d'intervention ont été arrêtées selon le schéma suivant : des interventions régulières au sein du dispositif d'aide aux devoirs de la maison des Familles de Torcy pour des jeunes allant du CP à la 3ème pour un total de 20h. Un stage robotique d'une semaine pour des jeunes de l'espace jeunesse de la ville du Creusot et de l'ALSH. Un lien direct a été créé sur les métiers en lien avec les animations et sur les possibilités de parcours techniques et universitaire auprès des jeunes avec une visite de l'IUT du Creusot pour les jeunes de la maison des familles. Lors de ces opérations 134 personnes ont été sensibilisées. Le bilan fait apparaître :

- 3 semaines d'intervention en face à face à Torcy : 150 enfants au total.
- Stage robotique : 2 jeunes garçons inscrits à l'espace jeunesse de la ville du Creusot (11-15 ans) ; 6 jeunes inscrits dont 3 filles et 3 garçons de l'ALSH "Lande aux Loisirs" du Creusot (10-12 ans) soit 8 participants et 2 animateurs pour se former et découvrir la robotique.
- 2 visites ont été planifiées à l'IUT et au village des sciences. 25 enfants et 4 adultes étaient présents.

Les actions menées ont été très satisfaisantes, l'association a engagé et pérennisé une dynamique de questionnement et de réflexion partagé autour des sciences avec les jeunes. De même, les jeunes ont pris plaisir à réaliser des expériences pour mieux comprendre certaines notions parfois compliquées. Les échanges étaient riches et animés. Petits, grands et partenaires ont dit avoir appris des choses sur l'ensemble du programme et veulent poursuivre l'action de manière durable. La communication a été relayée sur les réseaux sociaux, site internet et sur le Creusot Infos. Les jeunes qui ont participé au stage robotique étaient très investis, une valorisation finale a été préparée pour mettre en lumière l'ensemble des domaines abordées. En conclusion, les séances ont toutes été menées à bien : 20h à la maison des familles de Torcy et 20h pendant les vacances d'Automne. La progression pédagogique a pu être mise en place sans difficulté avec la maison des familles de Torcy avec une fidélisation du groupe d'enfants. La découverte des sciences de façon ludique et pédagogique couplée à la visite de l'IUT du Creusot à susciter de futures vocations. Un bilan a été fait par la maison des familles de Torcy, l'espace jeunesse du Creusot et l'équipe de l'ALSH des Landes aux loisirs confirmant l'intérêt des enfants et l'enjeu de découvrir les sciences en s'amusant.

Promenons-nous dans les livres - Ville de Montceau : c'est un temps privilégié centré autour du livre avec un petit groupe d'enfants (10 maximum). Il permet aux travers de lectures enfantines (thématiques diverses : chiffres, couleurs, lettres...) et d'activités ludiques autour de ce thème, d'accompagner l'acquisition du langage et les prémices d'une ouverture culturelle. Les écoles Erik Satie et Rosa Bonheur sont bénéficiaires de l'action pour 2021. 17 enfants de grande section du 1er janvier au 31 août 2021 et 20 enfants de grande section d'octobre à décembre 2021 ont bénéficié de l'action. Les ateliers se déroulent à raison d'une séance par semaine de 16h30 à 17h30. Une sortie a été organisée le 17 octobre : jardin de la motte en famille, avec la cueillette de légumes et de fruits. Ateliers du Jour des spectacles étaient proposés au jeune public. Les enfants étaient curieux et participaient activement lors de séances. Ils étaient assidus et les parents attentifs aux actions proposées, on note une forte mobilisation des parents et des directrices. Ces ateliers permettent d'entrer en relation avec les familles dès le plus jeune âge. La plupart des familles adhèrent ou ont adhéré au service gratuit de la Médiathèque.



Les actions de médiation dans les quartiers (10 000 €) avec les chantiers jeunes ou premier de cordée. Cet objectif recouvre les cellules de veille qui sont les outils de repérage et de coordination de la prévention de la délinquance.

ACTIONS NOUVELLES

Premier de cordée - Ville du Creusot : le chantier en direction des jeunes décrocheurs s'est déroulé d'avril 2021 à septembre 2021. 7 jeunes en situation de décrochage ont participé à ce chantier. Chaque jeune s'est vu attribuer la somme de 300 €, versée directement sur un compte, pour 4 demi-journées travaillées et 4 demi-journées d'activités de rattachage. Les matinées ont été consacrées aux différentes tâches de rénovation des portes et huisseries de la halle des sports, les après-midis ont été consacrés à de la pratique sportive et de connaissance des dispositifs en lien avec les associations partenaires. Durant toute la période du chantier, un point de suivi des situations de chacun a été fait avec la Mission Locale, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Mission de Lutte contre le Décrochage, le Centre d'Information et d'Orientation. A l'issue du chantier un mini forum pour l'emploi leur a été proposé en présence de la Mission Locale, L'EPIDE, la Chambre des métiers et de l'industrie, la Boutique de Gestion, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, la Mission de Lutte contre le Décrochage, le Centre d'Information et d'Orientation, l'Ecole de la deuxième chance. L'action a permis aux jeunes de se redynamiser, se remobiliser, restaurer la motivation, réintroduire des repères temporels (se lever, hygiène...), créer une dynamique de groupe et retisser du lien social, prendre soin de sa santé, reprendre confiance en soi, et prendre conscience de ses capacités. Le suivi de ce groupe s'est poursuivi jusqu'en septembre 2021, avec 2 en emploi intérimaire, 1 prise en charge médicale et l'élaboration d'un protocole de suivi, 2 inscriptions en Mission Locale Garantie jeune mais 2 abandons.

ACTIONS RECONDUITES

Veille sociale - Ville de Torcy : cette action consiste à assurer le suivi des situations prises en compte et veiller à un apaisement durable, à restaurer le lien social sur le quartier, à aller vers un mieux-vivre ensemble et faire remonter les dysfonctionnements constatés auprès des partenaires (Municipalité, Bailleurs sociaux ...). Un médiateur et un animateur accueillent les demandes et les besoins de la population au sein de la maison des familles. Chaque animateur doit élaborer des fiches de suivi en lien avec la mission Locale et Pôle emploi. Dans le cadre de la réorganisation des services, un pôle prévention sécurité a été créé en lien avec la police municipale pour une meilleure collaboration. Des rencontres régulières avec le maire et la 1ère adjointe ont lieu une fois par semaine afin de faire le point et mieux appréhender les situations pouvant nuire à la tranquillité publique (prévention).

19 personnes de 16 à 30 ans, 90% d'entre eux résident dans le périmètre QPV, 11 femmes et 8 hommes ont été reçus par le service médiation. De janvier 2021 à décembre 2021, des accompagnements sont proposés pour certains, sur le court, moyen et long termes. Pour d'autres, ce sont des entretiens au coup par coup en fonction des problématiques rencontrées dans les différents parcours, en lien avec les partenaires. Depuis le 1er novembre un espace a été créé à la Maison Des Familles où les rencontres et les entretiens ont lieu par le service médiation ou par un conseiller de la Mission Locale. La période Covid a réduit considérablement les demandes. Néanmoins, les réponses apportées restent encourageantes notamment depuis l'ouverture du nouvel espace et la mise en place d'un travail étroit avec Pôle emploi et AGIRE.

Veille sociale Vir'go - Ville du Creusot : l'objectif de la cellule de suivi du CISPD est de :

- Mieux repérer et prévenir les comportements à risques, d'absentéisme et des situations de « rupture » éducative dans une démarche partenariale.
- D'intervenir sur le traitement et l'accompagnement des situations individuelles des élèves repérés en initiant des moyens de prise en charge et de suivi et impliquant les familles.

Le VIR'GO sert à mieux informer, recueillir les besoins, favoriser le lien social entre les habitants et le sentiment d'appartenance à la commune. Ce projet s'inscrit en totale complémentarité avec la volonté d'être plus disponible dans les territoires de vie notamment sur des horaires atypiques et en soirée. La médiation relève d'un enjeu social fort et d'une réelle volonté politique. L'analyse des données démographiques et sociales de certains quartiers fait ressortir des situations favorisant en règle générale, des phénomènes et/ou des risques de reproduction sociale, de rupture d'insertion (sociale et professionnelle) des publics les plus fragilisés. Ces actions d'accompagnement, de suivi et d'orientation des jeunes sur le quartier, ont été complétées favorablement par des actions de droit commun. Ces principales actions sont :

- l'intervention sur les structures de proximité, des permanences d'écoute, un relais privilégié avec les partenaires institutionnels (Mission Locale, CISPD, Etablissements scolaires...),
- un travail de prévention de rue, en collaboration avec les services municipaux sur des projets d'animation et sur les aides aux initiatives de jeunes notamment dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,
- l'engagement des médiateurs dans des propositions d'actions pérennes et transversales où les valeurs citoyennes et républicaines sont des référentiels communs et l'accueil de SDF.
- des rencontres mensuelles inter-partenariales faisant suite à l'identification et le repérage des situations « préoccupantes ».
- des déplacements se sont faits au Tennis, à Harfleur et à la Molette en particulier sur toutes les périodes de vacances scolaires, en fonction des événements mis en place par les services de la ville mais aussi dans le cadre des projets Ecole (présence devant les établissements).
- Présence en soirée durant les vacances scolaires du vir'go.

En 2021, la cellule de veille a siégé régulièrement tous les mois hors période de confinement avec une participation réelle de tous les partenaires signataires. Le Vir'go est maintenant identifié par les usagers, comme annonciateur d'évènements. En sa présence, il rassemble naturellement le public. Le suivi moyen du service Médiation sur l'année 2021 est de 1 100 (qui ont poussé au moins une fois la porte du service).

Chantier jeunes, chantiers éducatifs - Ville le Creusot : le service médiation a organisé deux chantiers jeunes au titre de l'année 2021, un chantier en direction de jeunes décrocheurs scolaires et un chantier jeunes traditionnel en direction des jeunes de la Ville du Creusot. Comme chaque année, le mois de juillet est l'occasion pour les jeunes de la ville du Creusot de s'engager dans des projets citoyens dans le cadre du dispositif « Chantier Jeune ». Cela fait maintenant 22 ans que le Service médiation, en lien avec le CISPD, emploie plus de 40 jeunes par an dans le cadre du dispositif " Chantier Jeune". Le bouche à oreille, les articles parus dans la presse en amont suffisent à promouvoir le chantier. Ce projet, financé dans le cadre du contrat de ville, offre aux adolescents de la ville et notamment des QPV, la possibilité à s'engager une semaine pour leur territoire, pour les autres et de recevoir en contrepartie une bourse pour financer un projet personnel. Cet été 2021, un autre format a été proposé aux jeunes creusotins(es). Cela a débuté avec un groupe d'appui sur l'organisation de l'arrivée du tour de France (15 jeunes), puis dans le cadre de l'action « ma cité va briller » un autre groupe a eu la charge du nettoyage des quartiers de la ville (15 jeunes) et le dernier groupe est intervenu dans le cadre d'une action d'appui d'un EHPAD Le Parc des Loges sur des petits travaux d'espace verts (14 jeunes).

Santé

Sur la thématique santé, la programmation du contrat de ville intervient essentiellement en appui de l'atelier santé ville (ASV) de Montceau, dont elle finance la coordination à hauteur de 14 000 €. Avec 1 290 participants sur les différentes animations, l'ASV confirme un ancrage fort du dispositif dans les quartiers.

ACTIONS RECONDUITES

L'atelier santé ville de Montceau a pour vocation de coordonner des actions de prévention et de promotion de la santé en direction des habitants des quartiers, en association avec les professionnels de santé. Tout au long de l'année des actions ont été réalisées au plus près des habitants. Les actions se sont déroulées dans les quartiers et en périphérie, dans les locaux municipaux ou associatifs. Durant cette période, la ville a dû revoir son mode d'intervention et elle a rencontré des difficultés dans la mobilisation des habitants ; moins de collectif et plus d'individuel. Tous les objectifs de la coordination n'ont pas été atteints au regard de la situation sanitaire. De nombreux partenaires et services se sont mobilisés pour accompagner les habitants sur un dispositif "d'aller vers" 1 290 ont eu accès à l'atelier santé.

Un bar associatif sans alcool au service de la cohésion sociale - Pause-Café : Comme le Bar associatif est un établissement accueillant du public, il n'a eu l'autorisation d'ouvrir que le 9 juin 2021. Depuis cette date, il a pu fonctionner avec des règles de distanciation très canalisées qui ont forcément limité le nombre de participants à chacune des activités proposées. Mais cela a permis toutefois d'accompagner les publics les plus isolés, par des actions avec des partenaires sociaux ou associations (Escale, association Humanity, Aidants Alzheimer, Foyer Jeunes Travailleurs...). Chacune des activités proposées ont concerné 5 à 10 personnes (tout type de public : Ephad, migrants, étudiants, Esat, personnes suivies par ACO, bénéficiaires de l'épicerie sociale, CADA...) et 2 à 4 personnes par jour d'ouverture (publics en grande difficulté, adultes isolés). Ces sont 2 à 3 activités par semaines qui sont proposées (tricotage, lectures de contes, apprentissage du dessin, jeux de société...). Le bar était ouvert 2 à 4 après-midis par semaine, selon les périodes, afin de pouvoir rester un lieu d'accueil pour les personnes seules ou les familles isolées pour des discussions autour de boissons non alcoolisées.

Soutenir le développement des actions sport, culture, loisirs, dans les quartiers, pendant et hors temps scolaire, dans une optique d'inclusion sociale et citoyenne

L'objectif "sport, culture et loisirs" a bénéficié de 75 500 € de crédits programmés. On retrouve sur cet objectif, des actions qui génèrent un grand nombre de visiteurs (en dehors des quartiers), des actions plus ciblées, délocalisées dans les quartiers (développement du judo) ou menées en lien avec l'école. Les clubs, les associations sont complémentaires des communes, l'objectif étant de mobiliser les jeunes et leurs parents. 1 217 bénéficiaires recensés en dehors des actions de dimension communale.

Sport

ACTIONS RECONDUITES

Développement du judo au sein des QPV de Torcy, Le Plessis, Bois du Verne, Alliance Dojo 71 : la saison ayant été perturbée par les restrictions sanitaires, l'action s'est déroulée du 1er septembre 2020 au 30 juin 2021. 24 enfants de 6 à 15 ans ont participé. Les séances étaient organisées à Torcy et à Montceau (Le Plessis et au Bois du

verne). Les entrainements se sont déroulés en salle du 1/09 au 15/10/20 puis se sont arrêtés du 15/10 au 15/12, ensuite l'activité en salle a repris à compter du 15/12. Certains cours se sont fait par visioconférence. 2 semaines d'activité en extérieur ont eu lieu du 22/03/21 au 04/04/21 et 2 actions ponctuelles, entre enfant/parent et copain/copain, en extérieur se sont déroulées les 17/04 et 24/04. Les cours ont pu reprendre en salle jusqu'en juin. L'objectif de l'action "développement du judo" est de réduire les inégalités d'accès à la pratique.

Mise en place d'une école "multi-sports" pour les parents et les enfants - Creusot Défi 2000 : le projet a permis de mettre en place 2 créneaux d'activités sportives par semaine pour les enfants qui pratiquent peu ou ne pratiquent plus d'activités physiques (12 enfants/séances). Les activités sportives ont changé tous les 2 mois environ (périodes scolaires) afin de permettre aux enfants de découvrir différents sports, sans l'aspect compétition (problème de choix de l'activité, de motivation, de confiance en soi, de niveau, de disponibilité...). Les activités abordées ont été les sports innovants (Kinball, le Tchoukball ou le Poullball), le tir à l'arc et la course d'orientation afin de susciter l'intérêt des enfants et mettre en avant les valeurs de coopération, de respect des autres, de plaisir, d'accessibilité technique, de concentration, de maîtrise gestuelle, de respect des règles et de maîtrise de soi. Les séances étaient également ouvertes aux parents ou accompagnants, le contexte sanitaire n'a malheureusement pas pu permettre la participation de beaucoup de parents (école interdite aux personnes extérieures) mais quelques-uns ont participé. Les actions se sont déroulées à l'école et au gymnase de Torcy, avec 16 enfants entre 6 et 15 ans. L'instauration du Pass sanitaire a été un frein pour certaines familles, non vaccinées, inquiètes de réaliser un test... ce qui a engendré un accès impossible pour certaines manifestations. La promotion des actions organisées par la ville a été importante.

Samedi de bouger - Ville du Creusot : le service des sports de la ville du Creusot met en œuvre une programmation globale de découverte de pratiques sportives, à l'échelle de la ville et dans les quartiers prioritaires du Tennis et d'Harfleur, avec les partenaires associatifs. L'action a permis aux familles les plus éloignées de participer à des activités sportives variées tant en périodes scolaires que pendant les vacances. La demande est importante chez les enfants et les adultes. Une attention particulière a été portée sur les personnes porteuses de handicap (19 personnes). Grâce à l'itinérance des activités, les QPV ont été ciblés, cela a permis de valoriser les habitants et le quartier en lui-même. Les événements qui étaient programmés étaient : Jeux de balles et raquettes, Plus haut, plus vite, plus précis !, Street Sport et Glisse Urbaine, Ça roule pour le Tour, Faites nos Jeux 2024. 1 533 personnes ont participé (760 femmes et 773 hommes).

Culture

ACTIONS NOUVELLES

La beauté du geste, olympiade culturelle - Compagnie El Ajouad les généreux : la "beauté du geste" est un projet artistique qui réunit un metteur en scène, des acteurs, une chorégraphe, une circassienne et un musicien avec des amateurs et pratiquants sportifs et associatifs, pour animer ensemble des ateliers de pratique artistique au croisement du théâtre et du sport, qui combinent activités sportives sur la base de jeux théâtraux. Les objectifs de cette action sont d'apporter des éléments de pédagogie du contre discours et du développement de l'esprit critique, de promouvoir les valeurs de la République et de renforcer le vivre ensemble et prévenir le repli communautaire. Les actions se sont déroulées du 8 au 17 juin à L'Arc au Creusot, avec les éducateurs du club de foot, l'entraîneur du club de gymnastique et la professeure de sport du Lycée (15 adolescents). Du 8 au 12 novembre au club de gymnastique du Creusot et au club de foot de Torcy (20 adolescents), et du 13 au 17 décembre au Lycée Léon Blum au Creusot (120 élèves).

Fresques rosa park et coulisses des beaux bagages - Ville du Creusot : Réalisation d'une fresque en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal dans la continuité du changement de nom de l'école Rosa Parks (ex Pépinière) conduite avec l'équipe enseignante à la rentrée 2018. 106 élèves de l'école Rosa Parks ont participé, cela leur a donné la capacité d'utiliser certaines techniques, de choisir, d'organiser et de mobiliser des gestes, des outils, des matériaux, de donner forme à son imaginaire, à rechercher une expression personnelle, à formuler ses émotions, à entendre et respecter celles des autres.

Les coulisses des beaux bagages : la direction des affaires culturelles et le centre social se sont associés pour proposer de multiples temps d'échanges favorisant la rencontre et le partage entre les habitants et des artistes en amont du festival des Beaux Bagages qui a duré tout l'été 2021. Ce projet d'action culturelle fut composé :

- D'ateliers scénographiques pilotés par la Compagnie des Roulottes en Chantier. Les ateliers ont été proposés d'avril à juillet (après confinement) dans différents lieux, auprès d'un public varié, afin que le plus grand nombre s'approprie le festival et se sente partie prenante de cette formidable aventure qu'est un festival.
- Un spectacle très jeune public intitulé OKAMI de la Compagnie « Entre Chien et Loup » (0 à 4 ans en poussettes accompagnés de leurs parents ou accompagnateurs) fut proposé au cœur du quartier du Tennis. L'objectif était double : favoriser la découverte du quartier par une population extérieure et à la fois, donner envie aux familles du Tennis. Ce spectacle fut une réussite et afficha complet pour les 3 représentations.

Les ateliers scénographiques au centre social, au centre-ville pour l'installation, ont eu lieu d'avril à juillet et le spectacle jeune public au cœur du quartier du Tennis c'est déroulé le 10 août 2021. 250 personnes ont participé (enfants de moins de 14 ans : 70, adolescents : 20, entre 25 et 55 ans : 70 et seniors > 55 ans : 90).

ACTION NOUVELLE

Nos cabanes - Ville du Creusot : La ville du Creusot souhaite travailler de 2021 à 2023 avec la compagnie l'Homme Debout. Ce projet s'articule autour de 4 temps forts dont le premier a eu lieu sur le dernier semestre 2021 et se terminera par un spectacle sur 24 heures, en juillet 2023. En 2021, la compagnie a été présente une semaine en résidence au Creusot, et au quartier du Tennis. Plusieurs cabanes ont été fabriquées : cabane d'écritures, cabane sonore, cabane pour débattre ou pour contempler, éphémère ou construite pour durer. Pour la réussite de ce projet, le maillage territorial est primordial. De nombreux services municipaux ce sont impliqués, mais également des partenaires en particulier la régie de territoire et l'OPAC pour favoriser la mobilisation des habitants du Tennis. En février, une rencontre entre les partenaires et la compagnie a été organisée pour définir collectivement les modalités de mobilisation du public. La première étape consistait à permettre à un petit groupe d'une trentaine de personnes issue des quartiers du Tennis et d'autres quartier de définir la cabane « creusotine » qui fera partie de l'histoire et de la création de la marionnette qui verront le jour sur les années 2022 et 2023. 30 personnes ont participé (3 enfants < 14 ans, 4 adolescents < 18 ans, 3 jeunes < 25 ans, 10 personnes entre 25 et 55 ans, 10 seniors > 55 ans).

ACTION RECONDUITE

Oser l'art en famille - Ville de Montceau : des temps culturels sont proposés aux familles. Il s'agit pour les parents et les enfants d'assister ensemble à des spectacles dans des conditions identiques à tous les spectateurs. La coordinatrice sélectionne et propose aux familles des spectacles en fonction de la composition du foyer. Elle procède à la réservation et au règlement à 100%. Cette année, les familles ont pu découvrir 3 sites et voir 3 spectacles:

- Château de la Verrerie : 26.10.2021
- Musée Niepce : 15.12.2021
- Visite de la Médiathèque : 25.10.2021
- Les étoiles d'araignées : 25.10.2021
- Le facteur de Noël : 15.12.2021 et le petit prince de la Forêt : 22.12.2021

66 familles issus des QPV et des QVA ont pu bénéficier de l'action. 24 hommes et 42 femmes, les mamans accompagnent plus souvent les enfants aux sorties et spectacles proposés. Au regard de la situation sanitaire, des actions ont tout de même pu être proposées aux familles.

Loisirs

ACTION NOUVELLE

Vacances de quartiers et centre en ville - Ville du Creusot : durant les périodes de vacances (hiver, printemps, été, et automne), les services de la Ville ont déployé des animateurs sur les quartiers (Molette, Tennis, Harfleur...) et proposé des animations au pied des habitations. L'objectif est double : permettre à la population qui ne bouge pas trop d'avoir une animation proche de son lieu d'habitation mais également de lui donner les informations sur les actions hors murs. Le bilan est très positif avec une fréquentation conséquente. Un groupe de jeunes s'est inscrit au camp du service jeunesse, plusieurs jeunes enfants ont pu aller au centre de loisirs, et une participation aux événements Ville a été observée durant l'été. En tout, on compte 800 personnes mobilisées.

ACTIONS RECONDUITES

Un été à Montceau - Fête de l'été - ville de Montceau : depuis 2014, la ville de Montceau-les-Mines propose une action intitulée Eté du Lac. Cette action se déroule sur la période de juillet et août, rives du lac du Plessis. Elle a pour but de tendre à réduire les inégalités entre les habitants ne pouvant pas partir en vacances et les autres, avec une attention soutenue pour les habitants résidant en QPV. Il s'agit d'offrir un accès à une offre d'animation ludique et culturelle favorisant la mixité sociale, le lien intergénérationnel, rapprocher les habitants des QPV et les autres habitants des autres quartiers de la ville. L'implication des habitants des QPV par le lien des adultes relais, des professionnels de l'espace Jeunesse a permis de favoriser cette dynamique de mixité sociale, intergénérationnel et interculturelle. Elle tend à valoriser le site Montcellien que représente le lac du Plessis comme lieu de vie. Cette action a permis de casser les aprioris sur le QPV du plessis et de valoriser les habitants et leur environnement. L'action a permis aussi de développer le pouvoir d'agir des habitants dans la co-construction du projet.

En effet, la crise sanitaire a impacté ce pouvoir d'agir et cette dynamique de co-construction. Les habitants des QPV étaient extrêmement réticents de se réunir en lieu clos. Il en ressort néanmoins que ce pouvoir d'agir et de co-construction a pu être effectif mais de manière novatrice grâce au travail des adultes relais qui par sa dynamique pro-active "d'aller vers" a permis de recueillir la parole des Habitants.

Les activités proposées étaient variées, ludiques, sportives, nautiques, culturelles, des concerts. Le site du lac du Plessis est transformé en un grand terrain de jeux, de convivialité et de rencontre où se mêlent et s'entrecroisent: paddle, voile, pédalo, canoë, sports de combat, rugby ou foot, golf, escalade, danse, structures gonflables avec trampoline et ventre glisse. On a compté 8 743 participants en 2021.

Un bel été à Torcy - Ville de Torcy : depuis 2018, 3 semaines d'animations autour du lac ont été organisées sur la période estivale. En 2021, la nouvelle équipe municipale en lien avec les techniciens de la collectivité ont souhaité faire évoluer ce projet en investissant d'autres espaces en plus des bords du lac de Torcy. Les animations de l'été 2021 ont été un franc succès populaire.

Sur les différentes animations de l'été :

- 30 juin : Rue aux enfants en lien avec l'ALSH et les écoles de Torcy. Projet porté par l'association Mine de Rayon et la Maison des familles.
- 3 juillet : guinguette au bourg animation musicale et danse, animation couplée avec une brocante organisée par le club de Hand-ball de Torcy.
- 9 juillet : après-midi chasse aux trésors repas partagés, concert et cinéma en plein-air.
- Du 12 au 30 juillet : les lundis, mercredi et vendredi après-midi, Torcy coté plage s'est mis en place avec 3 semaines à thème (sport,culture, cirque) avec des animations proposées par des associations locales et/ou des prestataires ainsi que les services de la Ville.
- 30 juillet : fête de fin d'été avec des animations sportives (escalade, rugby), jeux en bois, spectacle de l'accueil de loisirs, Flash-mob, marché des producteurs et de l'artisanat, scène ouverte, concert (Une Touche d'optimisme) et feux d'artifices.

Sur l'ensemble de l'été ce sont environ 1050 personnes qui ont fréquentés les différentes animations, la ville de Torcy s'est adaptée à l'organisation des contrôles du pass-sanitaire.

Egalité des chances, promotion de la diversité et lutte contre les discriminations

L'objectif recouvre 4 actions pour 20 700 € de subvention, qui ont bénéficié à 119 personnes dont 60% d'adultes et 40% de jeunes.

Collectif "côté d'elle" en immersion, Riheb les 4 coins du monde : pour ce projet, il s'agissait de sensibiliser les enfants et leurs parents à la question de l'égalité filles/garçons, afin de permettre de prendre conscience des représentations liées au genre. Une activité déclinée sous forme d'ateliers photos montages, où les enfants devaient réaliser des prises de photos et suite aux développements des photos, pouvoir réaliser un montage (exemple : une femme qui tond l'herbe, un homme qui cuisine). L'intervention de Kamal Zaoui, autour de l'exil, a présenté un spectacle animé, « les pas sages d'un fou », et proposé le projet d'atelier d'écriture de conte. Le spectacle interactif a permis au public de s'inscrire aux ateliers sur le thème de l'exil, avec l'odeur d'un plat ou d'un déménagement. Les actions avaient lieu dans l'école Rosa Parks, implantée au quartier du Tennis, sur le quartier d'Harfleur et à la maison des parents. Le public attend le prochain projet pour s'inscrire aux ateliers. 56 personnes ont participé, de 6 à 15 ans : 10 filles et 9 garçons ; de 16 à 17 ans : 5 filles et 5 garçons ; de 26 à 64 ans : 20 femmes et 7 hommes.

ACTION NOUVELLE

L'égalité filles-garçons, ça commence à l'école, Ville du Creusot : la ville a souhaité traiter de l'égalité entre les filles et les garçons, afin d'amener les enfants à réfléchir sur un sujet qui semble opportun de mettre tôt en jeu chez eux, afin de faire évoluer les mentalités, d'aider à construire des citoyens emprunts d'égalité, d'imaginer une société totalement paritaire entre les deux sexes...Le projet a permis d'interpeller les élèves sur leurs représentations de l'autre sexe, de déconstruire certains schémas via des activités culturelles et des jeux. A travers l'implication des élèves, les parents étaient mobilisés dans le cadre du partenariat éducatif. Par exemple, une approche égalitaire est proposée dans la réalisation des tâches : un garçon peut être chargé du service et/ou du débarrasage. 18 élèves de primaire ont participé dans les écoles Rosa Parks (quartier du Tennis) ; Victor Hugo (quartier Harfleur) ; Pierre et Marie Curie (quartier molette). Les enfants étaient assidus, les parents impliqués et le groupe "mixte" à bien évolué dans son relationnel.

ACTION NOUVELLE

Ensemble à l'école - Ville du Creusot : l'équipe enseignante de l'école maternelle du Tennis a été rencontrée plusieurs fois entre janvier et septembre 2021. Une réunion a été organisée avec les parents afin de décider ensemble du projet. Il est ressorti que les parents ne souhaitaient pas suivre de cours de français mais pouvaient être intéressés pour partager des temps d'activités avec leurs enfants au sein de l'école. Il a donc été décidé de proposer des temps d'accueil aux parents sur le temps scolaire avec pour objectif de renforcer le lien avec l'école mais aussi l'apprentissage de la langue française.

L'équipe du centre social a proposé la venue d'une compagnie pour un spectacle dédié à la petite enfance. Cette même compagnie était programmée lors du festival des beaux bagages pour un spectacle de rue dans le quartier au mois d'Août. En raison du contexte sanitaire, il a fallu adapter la mise en œuvre du projet car les parents n'étaient pas autorisés à entrer dans les locaux de l'école. Les élèves de l'école maternelle du Tennis et les parents ont été invités à un atelier d'arts plastiques, à la suite du spectacle. Il y a eu trois représentations et trois ateliers pour répartir les enfants et leurs parents en 3 groupes.

A la rentrée de septembre 2021 et une fois les restrictions sanitaires adoucies une nouvelle dynamique a relancé le projet : l'action s'est tournée autour de la venue d'une ferme itinérante « la ferme vagabonde » de la Chapelle De Guinchay. La ferme est venue le 22 octobre, dernier jour d'école avant les vacances scolaires. Chaque classe accompagnée de leurs enseignants et atsem ont pu, tour à tour, rendre visite aux animaux installés dans la cour. Les parents disponibles ce jour ont suivi les classes de leurs enfants. Ce déroulé, classe par classe, a permis aux enseignants, parents, agents du centre social et de la Maison des parents d'échanger sur les notions de parentalité.

Courant septembre et octobre, deux agents du centre social et de la maison des parents ont participé à la sensibilisation vélo, au sein de l'école maternelle du Tennis (demande des parents). Cela a permis de recréer le lien avec les parents. Une quarantaine de parents a répondu présent.

Promotion de la diversité

ACTION RECONDUITE

7èmes Rencontres de la Diversité - Centre de Francophonie de Bourgogne : avec les acteurs locaux, les Rencontres de la Diversité apportent une autre ouverture culturelle en se servant des multiples cultures francophones. Voici quelques animations à la rencontre des publics qui ont eu lieu en 2021 : Paroles de Femmes à la Maison des Familles (Torcy) et au Centre social de Montceau avec Yara El Ghadban (Palestine) et Maram el-Masri (Syrie), l'animation par Samia Messaoudi (journaliste).

Animations autour de la littérature jeunesse, Salma Kamal Ahmad (Egypte), illustratrice et l'auteure Yveline Richard (le Creusot : Rosa Parks, La Molette) avec un accompagnement scolaire à Torcy et la médiathèque du Creusot (Matinée spéciale). Création d'un atelier slam dans les classes professionnelles du Lycée du Creusot avec Marc Alexandre Oho Bambé (Cameron). Entre 800 et 900 personnes en comptant bien sûr les scolaires ont participé à au moins une animation. Un peu plus de 300 adultes surtout un public femmes des quartiers prioritaires : Maison des Familles, C2 à Torcy, salle Mouillelongue, Centre social de Montceau.

ACTIONS REPORTEES

PRE Ingénierie - Torcy (30 000€)

Chantiers jeunes - Torcy (3 000€)

Soutien aux projets de jeunes - Torcy (3 000€)

Démocratiser l'art et la culture - L'ARC (27 300€)

Une action annulée : la santé par le sport, Sportnova.

c. Le cadre de vie

Favoriser la gestion urbaine de proximité

Le pilier "cadre de vie" de l'appel à projet comporte trois actions nouvelles financées au titre des crédits spécifiques pour un montant de programmation de 13 200 € (4% de la programmation) dont 9 000 € de la Région, 3 000 € de la Caf et 1 200 € de la CUCM. Les actions développées concernent la mobilité, avec des actions de sensibilisation à l'utilisation du vélo menées à l'initiative de l'association Mine de rayon et le jardinage à l'initiative de la régie de territoire du bassin nord. Elles ont réuni 298 personnes.

ACTION NOUVELLE

La rue aux enfants, Mine de rayons : en amont du jour de l'évènement, l'association est intervenue quatre fois dans les deux écoles de Torcy (Champs Batard et Champs Cordet) et au centre de loisirs afin d'animer des ateliers de street artiste sur le thème des dessins à la craie dans la rue, de la réappropriation de l'espace public avec l'architecte du CAUE71, des séances de vélo-école et un atelier de co-réparation vélo à l'espace jeune. Le mercredi 30 juin après-midi la rue devant la Maison des Familles de Torcy a été intégralement fermée aux véhicules motorisés et ouverte aux familles en les motivant à venir en mode actif (à pied, à vélo, à rollers, à trottinettes...). 50 élèves des écoles primaires, 10 adolescents et 100 parents ont participé aux animations.

ACTION RECONDUITE

La maison du vélo itinérante, Mine de rayons : des actions de sensibilisation ont été menées du 30 juin au 31 décembre 2021, pour favoriser l'usage du vélo au quotidien dans les quartiers. La CUCM a mis à disposition un vélo cargo, une remorque et des vélos. 154 personnes ont pu utiliser ce moyen de locomotion.

ACTION NOUVELLE

Animation jardin au Tennis, Régie de territoire nord : après que l'OPAC a effectué les investissements nécessaires à l'activité (achat de bac de jardinage, citerne d'eau...) et après une réunion avec les habitants, la Régie s'est chargée de l'animation globale du Jardin du Tennis.

Ainsi, la Régie a acheté les graines et petit matériel pour lancer l'activité. Et tous les mercredis (de mars à novembre), des salariés de la Régie se sont rendus sur le Jardin du Tennis afin de conserver la dynamique, conseiller les habitants et les rassurer. Environ 25 personnes différentes sont venues.

Des collégiens constituaient une petite moitié des participants, l'autre moitié était constituée de retraités. Ces derniers venaient de manière récurrente. Le Jardin du Tennis a été créé et a produit des légumes pour les habitants, il est devenu un lieu et un temps de rendez-vous identifié pour les participants récurrents. Des actions de sensibilisation avec la CUCM ont pu être mises en place, notamment lors de la mise en place des placettes de compostage qui sont régulièrement approvisionnées.

ACTIONS REPORTEES

Fonds de participation des habitants - ville du Creusot.

Une action annulée : accès au droit et au numérique.

Autres leviers du contrat de ville, au titre du droit commun :

Poursuivre et finaliser les chantiers de la rénovation urbaine des quartiers

► ***Centralité Torcy : travaux du Boulevard du 8 Mai***

Le projet d'aménagement du boulevard du 8-mai-1945 et de la centralité de Torcy, porté par la Communauté Urbaine, a été validé en 2019 pour un montant de 5 570 800 € HT (marchés notifiés), financés par la Région à hauteur de 1 350 000 € au titre du contrat métropolitain et par le Feder urbain, à hauteur de 681 332,53 €.

Les travaux d'aménagement ont été engagés début 2020 et quasiment achevés cette même année : outre l'aménagement de la place, le parvis de la mairie, les stationnements, les rives du C2 et la piste cyclable ont été achevés. En 2021, l'aménagement du carrefour du marteau pilon et du boulevard du 8-mai-1945 ont été lancés et sont quasiment terminés. Seuls les espaces verts de la dernière tranche de travaux restaient à réaliser.

► ***PRU Harfleur***

La Communauté urbaine a adopté la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier Harfleur au Creusot, en conseil de communauté du 15 décembre 2021. Engageant les partenaires (Anru, région Bourgogne-Franche-Comté, département de Saône-et-Loire) aux côtés de la Communauté urbaine, de la Ville du Creusot et de l'OPAC à hauteur de 5,7 M€ HT de subventions sur un montant de projet de 14,9 M€ HT, celle-ci décline les orientations opérationnelles du projet, en matière de démolition, reconstruction de logements hors site Anru et accueil d'activités économiques et d'espaces publics.

► ***Rives du Plessis : aménagement de l'entrée ouest du quartier***

Suite à l'abandon définitif de l'OPAC du projet d'implantation de son l'agence dans le quartier, la ville de Montceau les Mines et la Communauté Urbaine ont enclenché une réflexion sur l'aménagement de l'entrée ouest du Plessis, fin décembre 2020.

L'année 2021 a été consacrée à la rédaction du programme de l'opération. Une enquête d'usage a été menée en amont par la ville de Montceau afin d'analyser le secteur sous l'angle de ses pratiques sociales. Celle-ci a permis lors de l'élaboration du programme d'intégrer une approche sociologique venant compléter la dimension technique de l'opération.

Un concours de maîtrise d'œuvre sera lancé en 2022 afin de désigner une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire sur la base d'une esquisse.

Favoriser la "qualité de service" dans les quartiers

Les communes de la politique de la ville disposent de l'outil d'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Pour rappel, cet outil permet d'exonérer de 30 % les bailleurs sociaux de la TFPB sur le parc de logement en QPV, bailleurs sociaux qui en contrepartie financent des actions d'amélioration du cadre de vie, de cohésion sociale et de tranquillité publique.

Ainsi, chaque bailleur a signé une convention avec chaque commune concernée, pour une période définie.

- Le Creusot, pour la période 2016-2018 avec l'OPAC de Saône-et-Loire,
- Montceau, pour la période 2016-2017 avec l'OPAC de Saône-et-Loire,
- Montceau, pour la période 2016-2018 avec Villeo devenu Habellis,
- Torcy, deux conventions avec l'OPAC de Saône-et-Loire, une pour l'année 2016 et une autre pour 2017.

Chaque convention a ensuite été reconduite jusqu'en 2022 par différents avenants.

Avant chaque fin d'année, les conventions font l'objet d'un bilan des actions réalisées et valorisées au titre de l'exonération de la TFPB, par les bailleurs sociaux.

Concernant l'ensemble des quartiers prioritaires du territoire de la CUCM, le montant de la TFPB dont sont exonérés les bailleurs sur le territoire de la CUCM pour l'année 2021, représente un total de 452 661 €.

Sur la base des bilans 2020, une méthodologie a été initiée par la ville de Montceau, la CUCM, l'État, l'Opac et Habellis pour définir des indicateurs permettant de déterminer les actions qui relèvent des crédits de droit commun et celles qui relèvent des crédits spécifiques politique de la ville.

La méthodologie a été appliquée pour l'ensemble des QPV pour les bilans 2021.

Pour l'OPAC et Habellis, sur la commune de Montceau, les sommes non engagées en 2021 ont été reportées sur l'année 2022.

En ce qui concerne l'OPAC :

- A Montceau-les-Mines, l'OPAC a engagé 44 865 € sur le quartier du Bois du verne (prévisionnel de 66 000 €) dont 19 684 € dédiés à la réfection des halls d'entrée des bâtiments. Ainsi, l'ensemble des entrées d'immeubles a été traité. Sur le quartier du Plessis, l'OPAC a dépensé 115 141 € (146 000 € prévus) dont 39 471€ sur l'axe sur-entretien, par des actions d'entretien supplémentaire et les réparations d'équipements dégradés, en parties communes. Au total, sur Montceau, l'OPAC a dépensé 160 006 € pour un montant prévisionnel de 212 000 €, soit 51 993,53 € non dépensés. Cela s'explique notamment par la difficulté pour l'OPAC de ne pas avoir pu démarrer certains travaux en 2021, telle que la réfection des halls d'entrée sur le Plessis.
- A Torcy, l'OPAC a dépensé 39 737 € sur le quartier de la résidence du Lac sur les 52 761 € du budget prévisionnel. Cela est dû principalement par l'annulation de l'action : « aménagement extérieur ou animation en lien avec les locataires et le conseil citoyens », qui représente un budget de 27 366 €. La mise à disposition de locaux (5 049,88€) vient compenser les dépenses non-réalisées.

- Sur les quartiers d'Harfleur et du Tennis au Creusot, l'OPAC a engagé 50 781 € (prévisionnel de 47 000 €) à Harfleur et 87 708 € (prévisionnel de 98 000 €) au Tennis. Ainsi l'OPAC a réalisé 138 489 € de dépenses sur un prévisionnel de 145 000 €. La différence s'explique notamment par le projet "nourricier" sur le quartier du Tennis qui n'a pas été réalisé.

Concernant l'ensemble des quartiers du territoire de la CUCM, l'OPAC aura dépensé 338 232 €.

En ce qui concerne Habellis

Concernant les dépenses réalisées par Habellis sur l'année 2021, celles-ci s'élèvent à 38 860 € (50 500 € prévus).

Sur le quartier du Bois du Verne, Habellis a engagé 9 815 € sur les 15 000 € prévus (montant de l'abattement 8 900€) et a engagé 29 045 € sur le quartier du Plessis (34 400 € prévus). La différence provient principalement des actions de renforcement des moyens de gestion de droit commun sur le Bois du verne et en partie sur le Plessis qui n'ont pas été mises en place (7 000 € de budget). Toutefois, les indicateurs mettent en avant les actions de sur-entretien menées par Habellis dans les quartiers QPV. En effet, le coût moyen de remise en état des logements pour la relocation est supérieur au parc de logements de droit commun. Habellis met l'accent sur la remise en état qualitative des logements en QPV soit 1 043 € de plus que le droit commun. De même, un chargé de tranquillité résidentielle intervient 20% de son temps sur les conflits de voisinage, les attroupements des jeunes dans les entrées et sur le maintien de la tranquillité des deux quartiers de Montceau-les-Mines

Ainsi, l'ensemble des dépenses réalisées par les bailleurs sur les QPV s'élève à 377 092 €, soit un différentiel de 75 569 €, non valorisés au titre de l'abattement de la TFPB.

Cadre national d'utilisation de la TFPB :

Liste des thèmes	Exemples d'actions
Renforcement de la présence du personnel de proximité (par rapport à présence dans patrimoine hors QPV)	Renforcement du gardiennage et surveillance ; agents de médiation sociale, agents de développement social et urbain ; coordonnateur HLM de gestion de proximité ; référents sécurité
Formation/soutien des personnels de proximité	Formations spécifiques (relation client, gestion des conflits, compréhension du fonctionnement social) ; sessions de coordination inter-acteurs, dispositifs de soutien
Sur-entretien	Renforcement nettoyage ; enlèvement de tags et graffitis ; renforcement maintenance équipements et amélioration des délais d'intervention ; réparations des équipements vandalisés (ascenseurs)
Gestion des déchets et encombrants/épaves	Gestion des encombrants ; renforcement ramassage papiers et détritiques ; enlèvement des épaves ; amélioration de la collecte des déchets

Liste des thèmes	Exemples d'actions
Tranquillité résidentielle	Dispositif tranquillité ; vidéosurveillance (fonctionnement) ; surveillance des chantiers ; analyse des besoins en vidéosurveillance
Concertation, sensibilisation des locataires	Participation/implication/formation des locataires et associations de locataires ; dispositifs spécifiques à la sensibilisation) ma maîtrise des charges ; collecte sélective ; nouveaux usagers, gestes éco-citoyens ; enquête de satisfaction territorialisées
Animation, lien social, vivre ensemble	Soutien aux actions favorisant le vivre ensemble ; actions d'accompagnement social spécifiques ; services spécifiques aux locataires (portage de courses en cas de pannes d'ascenseurs) ; actions d'insertion (chantiers jeunes, chantiers d'insertion) ; mise à disposition de locaux associatifs ou de services
Petits travaux d'amélioration de la qualité de service (hors quartiers Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain)	Petits travaux d'amélioration du cadre de vie (éclairage, sécurisation abords, résidentialisation, signalétique) ; surcoûts de remise en état des logements ; travaux de sécurisation (gestion des caves, digicodes, Vigik)

d. Actions 2020 reportées en 2021 ou en 2022

Plusieurs actions 2020 ont été reportées en 2021, à la demande des porteurs de projet :

" Ensemble : Promotion de l'égalité entre les filles et les garçons » au collège des Epontots" (1000 €). En 6ème s'est tenue une séance d'information sous forme de travaux dirigés par la référente égalité-mixité du collège en lien avec l'infirmière scolaire. C'était un travail de création, en groupe, pour déconstruire les stéréotypes de genre. En 5ème, l'association Femmes Solidaires a présenté, autour de l'expression "ça nous est égal !" un travail ludique avec un jeu sur l'orientation scolaire (QUIZZ Égalité Fille/Garçon et quelle orientation de l'ONISEP) puis un travail sur l'égalité avec les jeux TOPLA. En 4ème, des vidéos intitulées "Cet autre que moi" ont été diffusées, suivies d'interventions dans le cadre du dispositif ÉPICÉA et du projet INDUSTRI'ELLES WEEK. L'exposition sur la mixité des métiers de l'association "Femmes ici et ailleurs" était affichée. 200 élèves ont participé.

Sur l'axe cohésion sociale, 3 actions étaient proposées, une dans le domaine sportif et deux actions culturelles.

"Rugby flag quartiers- Club olympique Creusot Bourgogne (COCB)" (2 300 €). Si la mise en place du projet a été ralenti par la crise sanitaire, l'action s'est déroulée dans de bonnes conditions malgré les perturbations. En associant les compétences et les moyens de tous les intervenants et des participants, la pratique du rugby auprès des différents publics s'est fait connaître. Les actions se sont déroulées dans les différents quartiers prioritaires : 25 jeunes de moins de 15 ans ont joué au rugby (5 filles et 20 garçons). Le nombre de filles licenciées a augmenté.

Le Théâtre comme vecteur de lien social et de bien vivre ensemble - LES Z'OPPOSÉS (2 000€) Compte tenu des circonstances sanitaires de l'année 2020, l'ensemble des prestations ont été annulées. Dès juin 2021, dans le

respect des consignes sanitaires, des ateliers de créations ont eu lieu au quartier du tennis avec 11 personnes. Tout d'abord en distanciel, puis en présentiel avec des petits groupes

Jardin d'art - Ville de Torcy (5 900€) L'idée du jardin d'Art est de créer un espace de verdure aménagé par et pour les habitants de la ville de Torcy en plein cœur du quartier prioritaire. A partir de l'été 2021, des animations régulières ont eu lieu : concerts, animation culinaires, repas partagés, fête de rentrée...

L'ateliers avec l'association des Jardins bénéfiques est devenu un rendez-vous régulier et attendu par les habitants. La sensibilisation à l'environnement est réalisée tout au long de l'année avec l'accueil de centres de loisirs, les écoles et les familles de Torcy. Un focus sur la semaine du développement durable est proposé, en proposant plusieurs animations en lien avec cette thématique et en relation avec le Jardin des arts.

Démocratiser l'art et la culture- L'Arc (7 000€), "nos vies parallèles" avec le collectif Eskandar a été représentée au collège les Epontôts avec deux classes de 4ème en novembre et décembre 2021. 42 élèves et 3 accompagnateurs ont participé.

Plusieurs actions 2020 ont été reportées en 2022, à la demande des porteurs de projet :

Inersport - Creusot Défi 2000 (17 000€), Fonds participation des habitants - ville de Montceau (1000€), Festival jeunesse : le territoire des légendes -Ville du Creusot (3 000€), Hand'ecol'eau - CTM Handball (2 000€).

3. La participation : fin du mandat des conseils citoyens, lancement d'une dynamique d'Etat.

Les conseils citoyens n'ont pas été renouvelés à la fin de leur mandat en 2020, dans le contexte de crise sanitaire de 2020 qui s'est prolongé en 2021. Depuis 2021, la démarche de diagnostic et d'accompagnement à la relance des conseils citoyens a été impulsée par les services de l'Etat. Cette démarche est aujourd'hui effective à Torcy et un appel à candidatures est en cours au Creusot. A Montceau, la collectivité a fait le choix d'attendre les nouvelles orientations de l'Etat.

4. Les annexes : rapport DSU

DSU 2021

La Dotation de Solidarité Urbaine a été instituée par une loi du 13 mai 1991. Il s'agit d'une composante de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) des communes.

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit un rapport retraçant les actions de développement social urbain entreprises au cours de l'exercice précédent ainsi que les conditions de financement de ces actions.

La ville du Creusot compte 2 quartiers reconnus prioritaires depuis la réforme de la politique de la ville en 2014. Il s'agit du quartier du Tennis et du Quartier d'Harfleur.

La Ville du CREUSOT s'est vue attribuer en 2021 une dotation totale de **2 556 042 €**.

En 2021, malgré un contexte sanitaire encore très difficile, la ville du CREUSOT a poursuivi son action en faveur des plus fragiles, mais également en direction de la jeunesse et des familles.

Les services ont poursuivi leurs actions en adaptant parfois ses accès et en privilégiant l'accueil des enfants.

Les actions ainsi menées ont visé essentiellement à

- Réduire les inégalités
- Promouvoir les actions en direction de la jeunesse
- Renforcer la solidarité en direction des familles et des séniors

Les actions développées au CREUSOT soutenues par la DSU peuvent être récapitulées ainsi qu'il suit :

- **Centre de loisirs** fréquenté par 589 enfants en 2021 soit 323 garçons et 266 filles pour 83 676 h/enfants.
- **Service jeunesse** fréquenté par 109 jeunes différents dont 65 creusotins, 33 de la CUCM et 11 hors CUCM. Dans un contexte covid encore important, l'année 2021 a été une année d'adaptation aussi pour l'accueil des jeunes et sur l'ensemble des activités.
- **Développement Social / sport et culture** : le centre social a accueilli 384 personnes différentes (enfants et adultes), tandis que 54 filles et 104 garçons ont participé aux activités sportives dans le cadre des actions « sport à la carte » et « rendez-vous du sport » et 90 filles et 109 garçons dans le cadre des activités jeunesse.
Dans le temps scolaire, un soutien à l'enseignement des pratiques artistiques et sportives en faveur des élèves de l'ensemble des classes maternelles et élémentaires est proposé.
Dans le temps périscolaire des animations sportives diversifiées et pendant les vacances scolaires ont lieu.
L'objectif de toutes ces actions est de créer des passerelles et des combinaisons entre les activités proposées par les différents intervenants (Collectivité, Associations...) pour renforcer la présence et la plus-value des actions de proximité.

- Dans le cadre **du festival des Beaux Bagages**, l'année 2021 a été marquée par une année compliquée, où il a fallu sans cesse s'adapter et ajuster l'organisation plusieurs fois de suite, mais nous avons pu travailler en direction des familles qui ne partaient pas en vacances durant l'été pour faire vivre et créer du lien social et provoquer des rencontres intergénérationnelles. L'objectif étant de créer la rencontre entre les populations entre elles, mais aussi avec les artistes, et ainsi de contribuer à favoriser le vivre ensemble. L'organisation particulièrement travaillée au regard notamment des contraintes sanitaires en vigueur a permis de rassembler, au cours de ces 46 manifestations, près de 15 000 personnes tout au long de l'été. »
- **Accueil périscolaire** : la volonté municipale est de développer une présence éducative auprès des enfants hors temps scolaire. Cet accueil intègre d'une part l'accompagnement scolaire, fréquenté par 195 enfants, et d'autre part la restauration scolaire dont ont profité 801 réguliers et 334 occasionnels et qui permet non seulement d'apporter aux enfants des repas équilibrés, mais favorise, par les animations mises en place, des actions pédagogiques et éducatives pendant la pause méridienne.
- **Le PRE** : l'année 2021 a vu la mutualisation du dispositif PRE avec celui de Torcy avec une signature d'une convention le 1^{er} septembre 2021. Sur l'année, 61 enfants creusotins ont été orientés, partagés entre 33 garçons et 28 filles. De plus, la moitié des enfants orientés vivent sur le quartier du Tennis. Les actions financées ont beaucoup concerné le domaine de la santé (financement de bilans médicaux) et de la scolarité (aide aux devoirs, cours de français pour enfants allophones...). Les actions en faveur des loisirs ont aussi augmenté avec la création de séjours de vacances avec Creusot Défi 2000 pour les adolescents habitant les QPV et le renouvellement des vacances apprenantes pour les enfants du CLAS.

Insertion sociale : la ville du CREUSOT poursuit une véritable politique d'insertion sociale. A ce titre, l'attribution de certains marchés a été réservée à des entreprises d'insertion (l'article 36 de l'ordonnance du 23/07/2015 relative aux marchés publics prévoit en effet la possibilité de réserver des marchés publics à des structures d'insertion par l'activité économique).

L'épicerie sociale, reprise par la ville du Creusot début 2021, a permis de faire évoluer le dispositif d'aide alimentaire de la ville. Elle a apporté un soutien actif aux **340** familles dont 149 nouvelles demandes et 191 renouvellements, **64** demandeurs d'asile et **44** retraités. Des suivis à objectif sont efficaces pour 232 personnes.

- **Démocratie participative/Médiation** : l'accueil des enfants et des jeunes permet d'assurer une certaine stabilité sur la commune en ce qui concerne la prévention de la délinquance, la prise en charge et le soutien moral des jeunes en rupture éducative. Ainsi des actions ont été développées au sein des quartiers pour favoriser des relations éducatives, de proximité et de confiance. Ainsi certaines d'entre elles, comme les chantiers jeunes, les actions de veille sociale, les quartiers d'été et la cellule de veille et de proximité ont concerné à elles seules 1722 personnes différentes. *La totalité des actions des médiateurs* a été maintenue avec notamment un travail efficace sur le décrochage scolaire et la prévention de la délinquance.

- **Soutien à la parentalité** : concerne principalement l'accueil des tout-petits en crèche et halte-Garderie (121 familles en 2021 avec une mixité sociale importante pour 92 858 heures d'accueil pour 55 filles et 66 garçons) et la Maison des Parents qui centralise les ressources d'écoute et d'information en matière de parentalité, via des ateliers et des rencontres ou permanences, ainsi que le relais intercommunal d'assistantes maternelles du Creusot et ses environs.
- **CCAS** : En 2021, 742 demandes ont été étudiées par le C.C.A.S. contre 669 en 2020 soit une hausse d'activité de 9,8%.
En 2020, nous constatons une diminution globale des aides aux familles expliquée en partie par le confinement sanitaire. En 2021, ces aides repartent à la hausse, ce qui semble confirmer l'impact des confinements sur les demandes de l'année précédente.
En 2021, 149 demandes de secours exceptionnels ont été déposées par 125 personnes différentes.

Focus sur les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) :

Près de 27% des demandes d'aides exceptionnelles sont émises par des personnes résidant au Tennis, à Harfleur ou à La Molette. Cette proportion diminue (30% des demandeurs issus des QPV ou quartiers veille sociale en 2020).

Il est à noter que la cité de la Molette est le lieu de résidence concentrant le plus fort nombre de demandes d'aides auprès du C.C.A.S. (14.09%).

Le deuxième quartier, le plus demandeur d'aides est le Tennis qui concentre 10% des demandeurs (contre 17.78% en 2020).

Seuls 2.7% des demandeurs résident à Harfleur (-6 points par rapport à 2020).

Dans le cadre de la politique sociale et éducative menée par la ville du Creusot. **La DSU apparaît comme un financement important et primordial** pour la mise en place d'actions innovantes et le maintien de projets structurants, notamment en direction des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et afin de réduire les inégalités entre les villes.



Rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine 2021

Ville de Montceau-les-Mines

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) a été instituée par la loi du 13 mai 1991.

Selon l'article L1111-2 du code général des collectivités territoriales, la collectivité doit présenter un rapport sur les actions menées en matière de développement social urbain et de réductions des inégalités ainsi que les conditions de financement de ses actions. Ce rapport doit reprendre également la situation de la collectivité au regard de la politique de la ville.

Depuis la loi du 21/02/14, la ville de Montceau-les-Mines a 2 quartiers prioritaires : le Bois du Verne et les Rives du Plessis. 2 quartiers sont restés en veille active : Salengro et Bellevue.

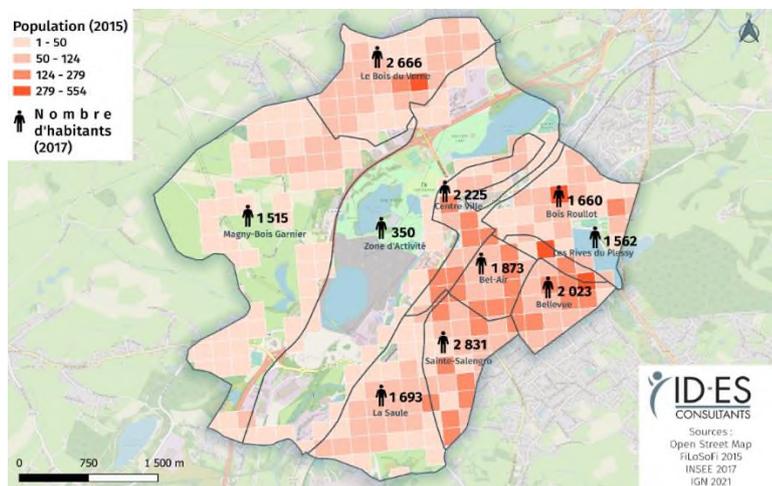
Le montant de la DSU attribué à la ville de Montceau-les-Mines s'élevait à 2 992 897€ en 2021.

En 2021, malgré un contexte sanitaire encore difficile, la ville a su démontrer sa réactivité et son dynamisme en développant des actions dans les domaines suivants, permettant d'apporter des réponses à chaque public :

- S'épanouir, s'émanciper : le sport et la culture
- Les apprentissages
- La solidarité et la cohésion sociale, l'insertion des publics fragiles
- La santé, les seniors, la lutte contre l'isolement
- L'aménagement du territoire et les espaces de vie

I) QUELQUES DONNEES STATISTIQUES

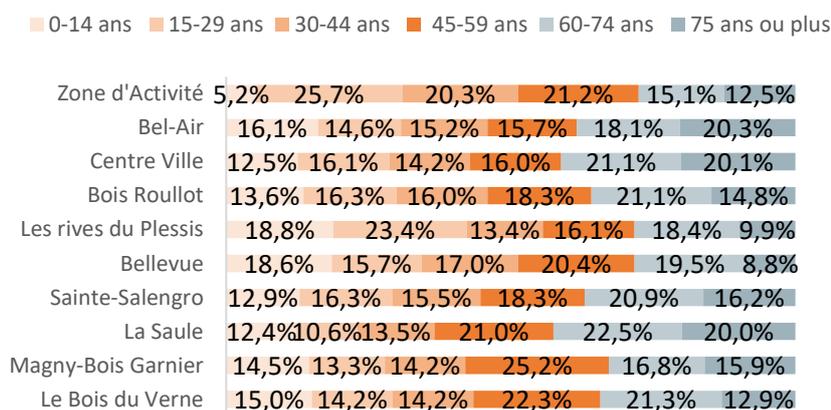
En 2017, 18 398 habitants vivaient à Montceau-les-Mines réparti en 10 quartiers selon l'INSEE :



Les quartiers les plus peuplés sont le Bois du Verne et Salengro

Les moins peuplés sont la zone d'activité, le Magny et le Bois Garnier.

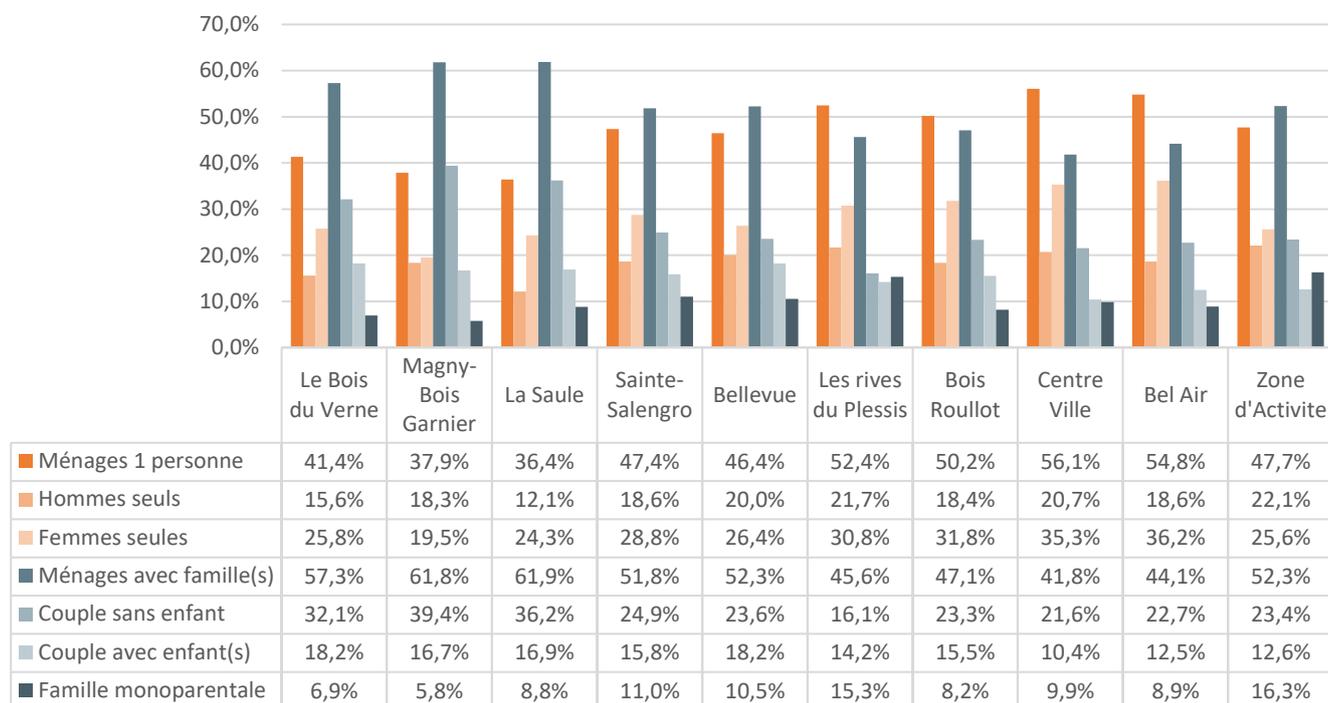
1/ la répartition par tranche d'âge et par quartier (Insee 2017)



55% de la population à plus de 45 ans.

La tranche d'âge correspondant aux potentiels actifs (15/59 ans) est davantage localisée dans l'îlot zone d'activité, mais cette zone est faiblement peuplée. Elle est aussi assez représentée au Magny-Bois Garnier, à Bellevue et au Rives du Plessis

2/ Composition des ménages/ répartition par quartier (INSEE 2017)



En 2017, 47.7% de la population était composée d'une personne seule, cette typologie est plus présente au quartier du Plessis , Bois Roulot, centre ville et Bel Air.

Les familles étant plus représentées au Magny/Bois Garnier et à la Saule, les familles monoparentales aux Rives du Plessis et à Zone d'activité.

3/ Point sur les revenus disponibles et le niveau de vie

Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2018

Ensemble	10 033
Actifs	66.7%
- Actifs ayant un emploi	53.6 %
- Demandeur d'emploi	13.1%
Inactifs	33.3%
- Elèves étudiants et stagiaires	7.8%
- Retraités et pré-retraités	10.1%
- Autres inactifs	15.4%

Les actifs ayant un emploi représentent la majorité de la population de 15 à 64 ans, 53.6%.

36 % de la population est imposable sur le revenu.

50.4 % de la population Montcellienne est couverte par une allocation versée par la CAF.

C'est aux Rives du Plessis que la proportion d'habitants percevant des prestations sociales est la plus élevée, suivi de Bellevue. C'est à la Saule et à Bel air qu'elle est la plus faible.

Le taux de pauvreté à Montceau-les-Mines est de 20% en 2019, stable depuis 2013. Selon les chiffres du Département sur Montceau-les-Mines, voici l'évolution du nombre de bénéficiaires du RSA, soumis aux droits et devoirs :

Mars 2019	Mars 2020	Mars 2021	Mars 2022
782	759	802	717

4/ La situation de l'emploi et de la formation

Au niveau de la qualification, 32.9% des 15 ans et plus, n'avaient aucun diplôme en 2018.

30% ont au moins le bac et plus. Les catégories les plus représentées sont les employés puis les professions intermédiaires et les ouvriers.

45.1 % de la population active travaille dans le domaine du commerce, des transports et des services.

36.7% dans les domaines de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale.

Le nombre de demandeurs d'emploi est en baisse passant de 1519 en février 2021 à 1476 en février 2022.

5/ Le logement

La ville possède en 2018, 10 685 logements, 50.1% sont des maisons, 49.1% sont des appartements.

Le parc social représente 42% des logements avec 3959 logements dont 75% sont des logements collectifs. Ce parc est vieillissant avec une moyenne d'âge de 60 ans.

II) LA POLITIQUE DE LA VILLE

Le réforme de la politique de la ville en 2014 a redéfini le contour des quartiers prioritaires.

Pour Montceau, les quartiers du Bois du Verne et des Rives du Plessis ont été retenus, les quartiers de Salengro et de Bellevue sont en veille active.

Le nombre d'habitants par QPV est en baisse de 2013 à 2018 :

Quartiers	Nombre d'habitant en 2018
Bois du Verne	968
Les rives du Plessis	1254

La politique de la ville est une politique publique qui a pour principal objectif de réduire les inégalités entre les quartiers en mettant des moyens financiers supplémentaires sur les quartiers retenus comme prioritaires.

Sur notre territoire cette politique est une compétence de la CUCM, qui la coordonne en lien avec les 3 villes ayant des quartiers prioritaires (Montceau-les-Mines, Torcy, Le Creusot).

Les orientations sont déclinées dans le contrat de ville qui a été signé en 2015 pour une durée de 5 ans, prorogé une fois en 2020 jusqu'en 2022, il sera à nouveau prorogé jusqu'en 2023 dans l'attente d'une nouvelle politique nationale.

Un appel à projet a lieu tous les ans afin de financer des actions sur les quartiers.

En 2021, ce sont 10 actions qui ont été financées dans ce cadre : un été à Montceau, le programme de réussite éducative, coordination atelier santé ville, bourse au permis, bourse au BAFA, oser l'art en famille, promenons nous dans les livres, les vacances apprenantes, la mission prévention insertion médiation pour un montant total de 104 500 € (91 500€ de l'Etat , 8 000€ de la Région et 5 000€ de la CAF).

Dans le cadre de la loi, les bailleurs sociaux bénéficient d'un abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties des logements situés en QPV. En contre-partie, ils doivent consacrer cette somme à renforcer leurs actions sur ces quartiers en mobilisant des moyens supplémentaires.

Pour l'OPAC le montant de l'abattement :

Quartier	Nombre de logements bénéficiant de l'abattement TFPB	Estimation du montant d'abattement TFPB
Rives du Plessis	527	116 000€
Bois du Verne	463	96 000€
Total	990	212 000€

Pour HABELLIS :

Quartier	Nombre de logements bénéficiant de l'abattement TFPB	Estimation du montant d'abattement TFPB
Rives du Plessis	166	34 000€
Bois du Verne	84	8 900€
Total	250	42 900€

En 2021, un travail a été demandé aux bailleurs afin que les bilans annuels fournis fassent clairement apparaître leurs actions qui relèvent du droit commun et celles réalisées en plus dans ces quartiers, uniquement la différence étant valorisée dans le cadre de l'abattement. Des indicateurs d'analyse ont été retenus par les signataires de la convention (Ville de Montceau-les-Mines, CUCM, Etat, bailleurs).

Pour les bilans 2021, avec la crise sanitaire le montant réalisé est en dessous du prévisionnel, les différentiels seront reportés sur 2022.

- Habellis :

38 860€ ont été valorisés. Les points à retenir :

- Mise à disposition d'un logement pour l'hébergement de victimes de violences intra familiales
- Mise à disposition d'un local pour la création de l'Espace France Service au Bois du Verne et réalisation de travaux intérieurs et extérieurs

-OPAC :

160 006€ ont été valorisés. Les points à retenir :

- Sur-entretien des espaces verts et propreté (plus de passage)
 - Renforcement de la sécurité des cages d'escaliers (inversement des portes d'entrée)
 - Pose de carrelage en sous-sol pour améliorer l'entretien et l'hygiène : réalisé dans 9 bâtiments
 - Remplacement sols paliers étages : 8 paliers réalisés
 - Réfection des halls et cages d'escalier : pour 8 halls débutés en 2021
-

La ville de Montceau a une population où la majorité des personnes est des personnes vivantes seules. Une proportion peu importante de personnes imposables, les actifs travaillant surtout dans le domaine tertiaire. Comme toute les villes urbaines, Montceau-les-Mines a des quartiers inégalement peuplés qui concentrent parfois des difficultés où l'habitat social est regroupé.

La ville dispose d'un parc social très important, 2 fois plus que la réglementation pour les villes de cette strate. La collaboration avec les bailleurs sociaux se renforce, la politique de l'habitat et du logement étant un levier de mixité sociale.

Le quartier le plus fragile est le quartier du Plessis, avec des indicateurs marqués, mais qui est un quartier jeune ou le cadre de vie a connu ces dernières années des améliorations et qui va encore en connaître dans les prochaines années.

Au regard de ces caractéristiques, la ville œuvre pour décliner des actions répondant aux attentes, aux besoins de la population des différents quartiers.

III) S'EPANOUIR, S'EMANCIPER : LA CULTURE ET LE SPORT

Pour le bien être des habitants, la ville développe de nombreuses actions sportives et culturelles qui sont des véritables vecteurs, de mixité sociale, de rencontres interculturelles. Elle propose un large éventail de collaborations différentes que ce soit avec les associations, au sein des écoles, au sein des structures d'accueils des enfants, auprès des structures plutôt sociales afin de toucher un public de tout âge, de tout milieu.

Le sport et la vie associative

Riche d'un tissu associatif très important, de nombreuses disciplines sportives développées, des équipements localisés sur l'ensemble du territoire, la ville propose une offre structurée aux Montcelliens et accueille aussi des évènements nationaux, internationaux.

Les objectifs et les grandes orientations

L'offre sportive et d'animation : **proposer aux habitants une offre sportive et de loisirs riche et de qualité**

- L'enseignement sportif et artistique en direction des élèves des écoles maternelles et élémentaires réalisé par les éducateurs sportifs et les enseignants danse et musique de la Ville.
- Les dispositifs Ecole Municipale des Sports et Montceau Vacances Jeunes proposent aux enfants de 4 à 12 ans de pratiquer, découvrir des activités sportives le mercredi et pendant les vacances scolaires.
- Des séances d'activités sportives sont proposées à des publics spécifiques : séniors de la Résidence Les Peupliers, adhérents du centre social le Trait d'Union, le relais d'assistantes maternelles, les publics en situation de handicap, ...
- L'organisation d'événementiels à destination des Montcelliens et Montcelliennes

Soutien et accompagnement associatif : **accompagner les associations dans leurs activités et projets**

- Mise à disposition d'agents municipaux afin d'accompagner les associations dans leur structuration et fonctionnement mais aussi dans l'entraînement sportif.
- Aides financières pour le fonctionnement, pour le haut niveau et pour des projets spécifiques
- Soutien logistique et administratif par l'accompagnement au montage des dossiers de subventions, l'analyse juridique de situations et la mise à disposition d'équipements et matériels de la Ville.

Les actions et quelques chiffres

Le contexte sanitaire a fortement perturbé l'activité du Pôle Sport et Vie Associative, il a été nécessaire pour les équipes de proposer, adapter en permanence l'accueil, l'enseignement et l'animation à destination des usagers en fonction des multiples protocoles sanitaires : la consigne ayant été de favoriser le maintien des activités.

L'enseignement sportif et artistique réalisé par les éducateurs à destination des 15 écoles de la Ville a concerné 1 450 élèves. Réalisé dans les équipements municipaux et dans les groupes scolaires, il a été adapté aux différentes contraintes exigées par la situation sanitaire. Des opérations dans le cadre label Terre de Jeux ont été proposées telles que la semaine de l'Olympisme, l'action « 30 minutes de sport par jour ».

Avec l'objectif de favoriser la pratique sportive des plus jeunes, la ville propose deux dispositifs : l'Ecole Municipale des Sports et Montceau Vacances Jeunes. Il s'agit de permettre la découverte, la pratique d'un sport aussi bien au sein d'une association sportive que dans le cadre des actions de la Ville. Ainsi 560 jeunes ont participé à ces actions.

Des actions sportives en direction de publics spécifiques sont organisées ; ainsi 250 personnes en situation de handicap ont été accueillies au Centre Nautique pour des séances de motricité, de renforcement musculaire et de lien social. Dans la continuité, des séances au golf Municipal sont proposées chaque semaine aux établissements accueillants des personnes en situation de handicap. Ces rencontres ont été ponctuées par un événement à l'occasion du printemps du handicap qui a rassemblé 41 personnes. Des actions ciblées en direction des séniors sont également proposées. Au-delà des bénéfices propres à l'activité physique, elle participe à la lutte contre l'isolement des personnes. 20 personnes participent activement à ces ateliers.

La Ville propose de nombreux événementiels à destination de la population. Diversifiés dans leur contenu et les sites de déroulement, ces événements ont vocation à populariser l'activité associative tant dans les domaines du sport, de la culture que les loisirs créatifs, ... Ainsi sur l'année 2022, les Weekends aux grands

Parcs ont été organisés rassemblant quelques 1 500 personnes. Le forum des associations dans une nouvelle formule a rassemblé quelques 1 000 personnes.

304 évènements ont été organisés par les associations Montcelliennes sur la Ville sur la période 2021. Afin d'accompagner, soutenir celles-ci la Ville apporte des ressources aussi bien financières, humaines que techniques, ces évènements participent grandement à la dynamique économique, sociale et d'image du territoire.

Focus ...

Mise en place d'une politique tarifaire adaptée au territoire :

La Ville a fait le choix de proposer une tarification à ses équipements sportifs dans l'objectif de permettre l'accès à tous à ceux-ci. Au-delà de la tarification globale qui dans un souci d'être adaptée à la population Montcellienne reste inférieure aux prix pratiqués dans d'autres structures de même type, des tarifs spécifiques sont proposés. Ainsi des tarifs réduits sont proposés aux enfants, bénéficiaires des minima sociaux, retraités et personnes en situation de handicap.

Mise en place d'actions en direction de publics cibles :

Plusieurs actions d'animation, d'initiation aux activités aquatiques et golfigues sont organisées en direction des personnes en situation de handicap. Au-delà de permettre au public concerné de pratiquer, elles participent à modifier le regard porté sur le handicap.

Investissement dans des équipements favorisant la pratique sportive de tous :

Pour consolider les actions en direction des personnes en situation de handicap, la Ville a acquis un siège de mise à l'eau automatisé. Cet équipement permet aux personnes d'accéder au bassin sportif et le cas échéant d'envisager une pratique sportive compétitive.

La culture et le patrimoine

L'offre culturelle de la ville de Montceau est déclinée à travers plusieurs structures touchant un large public :

L'Embarcadère : Centre de Culture et de Congrès, développe une saison artistique et culturelle éclectique, afin de favoriser l'accès de tous à l'ensemble des champs du spectacle vivant : musique, danse, théâtre, cirque, humour...et des arts visuels : exposition. La programmation cherche à valoriser des artistes aussi bien locaux que de renommée nationale ou internationale.

L'accueil théâtral de compagnies Départementales ou Régionales est associé à des actions de médiation culturelle, favorisant ainsi les relations avec la pratique artistique amateur, le milieu scolaire, les associations et acteurs locaux.

Accueil d'artistes en résidence dans toutes les disciplines et organisation de séances en milieu scolaire : écoles élémentaires, collèges, lycées.

Objectifs :

- Mettre en œuvre la programmation culturelle et les projets transversaux,
- Assurer une dynamique de développement des publics, proposer une culture pour tous

- Coordonner, prospecter, concevoir des projets culturels et / ou artistiques,
- Impulser des actions permettant l'élargissement et la diversification des publics,
- Développer et superviser les projets dans le champ de l'éducation artistique et culturelle.

Quelques chiffres : 1964 personnes ont assisté à des spectacles à l'Embarcadère qui n'ont pu être effectués que d'octobre à décembre suite à la crise sanitaire.

Des projets sont travaillés en transversalité avec d'autres pôles, comme par exemple pour le Young festival avec le service jeunesse mais qui a dû être reporté sur 2022.

Au vu de la situation sanitaire, la ville a organisé une vingtaine d'évènements « l'heure de la sortie » en juin 2021, des spectacles et concerts en plein air, dans différents endroits de la ville afin de créer une dynamique festive.

Le festival Tango Swing et Bretelle a pu se dérouler, de nombreux concerts ont été délocalisés dont notamment au sein des 2 quartiers prioritaires (120 personnes), ainsi qu'au Magny. 5 spectacles de qualités ont été joués gratuitement (Nini Poulain, les farfelus ...) , les professionnels de la culture, de la solidarité et les bénévoles se sont déplacés dans les quartiers pour parler des spectacles dans le cadre de la médiation culturelle en rencontrant des habitants, poser des affiches. C'est l'accès à la culture pour tous qui est recherché grâce au travail de terrain.

La médiathèque : lieu de ressource documentaire, espace ludique et de prêt dans le cadre de la ludothèque

Quelques chiffres : 4155 adhérents (fréquentation impactée par le Covid) dont 2457 Montcelliens (366 habitants en QPV).

Objectifs :

- Favoriser l'accès à la culture, la découverte, pour tous, sur tous les sujets de la connaissance, sur tous les supports.
- Développer l'esprit critique, l'autonomie
- Donner envie aux familles de fréquenter la Médiathèque et ses activités par l'intermédiaire des enfants
- Agir pour rompre l'isolement des personnes

Actions :

- Accueil de groupes scolaires : prise en charge des transports par la médiathèque, 36 classes dont 19 situées en QPV
- Développement de projets ponctuels : printemps des poètes, Nuit Andersen, Nuit de la lecture, fête du jeu (800 participants)
- Agrandissement de la ludothèque par un nouvel espace dédié aux jeux symboliques (0-5ans) et jeux de société

Le conservatoire à rayonnement communal musique et danse : Le CRC développe un enseignement artistique pluriel de l'éveil à la pratique adulte in situ et hors les murs.

Objectifs :

- Accompagner une politique pédagogique, éducative, artistique en direction de tous les publics
- Enseigner la Musique et Danse aux Ateliers du Jour et « hors les murs »
- Construire et développer des projets en lien avec les Services de la Ville, les associations culturelles, l'Éducation Nationale, les partenaires publics et privés.
- Favoriser l'inclusion sociale
- Participer aux actions évènementielles de la Ville

Quelques chiffres :

- 293 élèves en musique
- 85 élèves en danse
- 2 groupes de musiques amplifiées
- 707 élèves concernés par les interventions dans les écoles
- 19 professeurs

Actions :

Les professeurs organisent des cours individuels et collectifs. Dans le cadre de la musique, toutes les tranches d'âge sont concernées, avec une forte participation des adultes ce qui est à noter.

Les professeurs se déplacent dans les écoles pour effectuer des interventions ou bien proposer des projets comme « orchestre à l'école » à Voltaire ROUSSEAU. Il s'agit d'initier les enfants aux instruments à vent et à cordes, les élèves ont même la possibilité de les emmener chez eux pour travailler et le faire découvrir à la famille. Ce type de projet renforce l'accès à l'apprentissage de la musique, et développe de nouvelles qualités et compétences pour les enfants.

Les enseignants interviennent aussi à Bébé bulles dans le cadre d'atelier d'éveil, à la maison de la parentalité, dans le but de rendre accessible la danse et la musique pour tous.

Il est proposé des ateliers auprès des enfants de l'hôpital de jour, des concerts au sein des structures pour personnes âgées, personnes handicapées.

Un projet d'envergure en hommage au groupe Queen a été travaillé sur l'année 2021 mais n'a pu être présenté à cause de la crise sanitaire, il le sera en 2022. Ce projet intergénérationnel regroupe 70 chanteurs, amateurs et professionnels qui reprennent les compositions du groupe QUEEN alliant musique populaire et musique savante. Ce spectacle est le fruit d'un partenariat pédagogique fort entre des élèves et professeurs à la fois issus de l'Éducation Nationale mais aussi des élèves musiciens du conservatoire ainsi que des passionnés du groupe.

Maison des pratiques artistiques et amateurs (MPAA) : La MPAA sensibilise le plus grand nombre aux différentes pratiques artistiques : Musique, Danse, Théâtre, Arts Plastiques, Programmation Jeune Public, Cultures Partagées, cinéma, photographie au sein des équipements culturels mais aussi hors les murs.

Objectifs :

- Apporter un soutien logistique, administratif, financier et artistiques aux associations culturelles
- Etablir des partenariats avec des associations culturelles, des artistes, des partenaires publics et privés,
- Développer des activités culturelles
- Valoriser le patrimoine

Actions :

- Travail avec des compagnies en résidence,
- Accueil de spectacle vivant, conférence, séance de travail...
- Répétitions musicales, théâtrales
- Répétition dans le cadre du Young festival

Focus ...

La culture est vectrice de rencontres, de partages, de découvertes. A Montceau elle se décroisse, en allant dans les quartiers pour être au plus proche de tous les habitants (TSB, écoles....), au sein des services (bébé bulle, maison de la parentalité , le centre social , l'été du lac ...). Cette médiation culturelle permet de mettre la culture dans la vie ordinaire des habitants et des habitants des QPV.

La politique tarifaire est fortement incitative permettant un accès facilité : envers les enfants, les jeunes et pour les adhérents du centre social.

Un travail d'inclusion des personnes en situation de handicap est réalisé à travers la musique grâce aux partenariats réalisés.

IV) LES APPRENTISSAGES

Les apprentissages permettent d'acquérir un ensemble de savoir-faire, de savoir ou de connaissances. De la petite enfance à l'âge adulte, la ville propose de nombreuses actions dans ce domaine.

La petite enfance et les actions de la maison de la parentalité

Le multi accueil Bébé bulle propose des solutions de garde et d'accueil de qualité à tous les enfants de 10 semaines à la scolarité.

Quelques chiffres :

- 133 enfants accueillis sur 2021 (tous les quartiers sont représentés)
- 2 enfants en crèche AVIP (accueil à vocation d'insertion professionnelle) et 4 parents accompagnés dans le cadre du dispositif
- 9 enfants différents accueillis
- 22 enfants issus de famille en insertion sociale ont été accueillis sur l'année : en recherche d'emploi et de formation ou orientés par la PMI.
- 43 familles en dessous du seuil de pauvreté, soit 33%

Objectifs et actions

- 1) Répondre au besoin de chaque enfant par un accueil individualisé et un accompagnement de qualité en matière d'éducation et de soin du jeune enfant pour favoriser son développement, son autonomie, son intégration dans la société :

- en lui assurant un encadrement bienveillant individuel et la sécurité affective (formation continue des professionnels par le biais du CNFPT ou en collaboration avec le CAMSP, équipe pluridisciplinaire qualifiée en petite enfance, soutien aux professionnels)
 - en construisant une relation de confiance avec les parents pour favoriser la séparation, l'adaptation et l'accueil de l'enfant
 - en assurant sa sécurité globale : locaux et équipements adaptés, produits de restauration de qualité, procédures d'hygiène, produits d'entretien écolabel, produits adaptés pour les activités, formation collective sur les 1ers secours en EAJE.
 - en l'accompagnant au quotidien dans sa découverte du monde : activités manuelles, culturelles, de mobilité, activités tournées vers l'extérieur, ...
- 2) Adapter l'offre d'accueil aux besoins et possibilités des parents pour favoriser la vie familiale et professionnelle
 - 3) Accompagner les familles en situation de vulnérabilité
Accueil des enfants orientés par la PMI, accueil des enfants porteurs de différence, accueil des enfants dont les parents sont en insertion sociale et professionnelle
 - 4) Favoriser la mixité sociale et le vivre ensemble : intégration quotidienne de l'enfant et de sa famille dans un groupe caractérisé par la diversité et une mixité des origines (sociales et culturelles). Toutes les familles sont accueillies avec leur histoire, où chacun a sa place et est acteur à sa manière.
 - 5) Accompagner le parent par des actions de soutien à la parentalité/ lui permettre de participer à la vie de la structure : offrir à ces parents la possibilité de vivre ensemble des moments privilégiés dans des lieux dédiés, autour d'activités qui favorisent l'expression de chacun et les échanges (activités ludiques, artistiques...), ce qui contribue à aider les parents à porter un autre regard sur leur enfant et à les conforter dans leur rôle éducatif. Pour les enfants, c'est faire de nouvelles expériences, auprès de leurs parents, de leurs pairs en toute sécurité affective.

Focus ...

L'accueil des enfants en situation de handicap : les enfants en situation de handicap sont accueillis dans le cadre de l'action intercommunale « enfants différents » par une éducatrice spécialisée, cependant ils peuvent être accueillis de manière ordinaire en accueil régulier ou occasionnel sans la présence de l'éducatrice spécialisée si la pathologie de l'enfant le permet. Dans ce cas l'inclusion de l'enfant est adaptée à son profil, les professionnels sont sensibilisés à ces accueils.

La crèche AVIP (crèche à vocation d'insertion professionnelle) : le dispositif permet d'accueillir les enfants des familles en insertion sociale et professionnelle afin d'offrir aux parents des temps pour réaliser leurs démarches en termes d'insertion, puis d'accueillir leur enfant selon leur besoin quand ils reprennent une formation ou un emploi. Ce dispositif est inscrit dans une démarche partenariale avec les professionnels de Pôle emploi, de la maison des solidarités, de la CAF et des différents services de la ville comme le relais petite enfance, la maison de la parentalité et le centre social. En amont et tout au long de l'accueil, le parent est accompagné.

La politique tarifaire: la participation financière est déterminée d'après un barème défini par la CNAF. Ce barème est calculé en fonction des ressources de la famille et modulé selon le nombre d'enfants à charge. La présence dans la famille d'un enfant à charge en situation de handicap et bénéficiaire de l'AEEH permet d'appliquer un tarif inférieur.

Assistance pour les familles en difficultés financières : la responsable petite enfance peut les assister pour des demandes d'aides financières exceptionnelles pour l'accueil de leur enfant.

Autres structures d'accueils des enfants avec leur famille, la maison de la parentalité.

La maison de la parentalité est un lieu d'accueil, d'écoute, de soutien, de conseils, de prévention, d'orientation et d'accompagnement des parents en lien avec les professionnels, partenaires, associations du secteur de la famille, de l'enfance et de la parentalité. Elle accueille tous les parents et leurs enfants de 0 à 18 ans, futurs parents, grands-parents.

Quelques chiffres :

- Plus de 2500 visites et plus de 1300 appels sur l'année

- 281 accueils proposés (hors actions événementielles) : 59% d'accueils supplémentaires par rapport à 2019 pour répondre au plus grand nombre de familles (jauge d'accueil sanitaire limitée)

- 714 fréquentations adultes et 978 fréquentations enfants

65% des familles habitent Montceau (35% quartier de veille, 25% QPV)

84% sont des mamans et 9% des papas

Objectifs et actions

1) Accueil, écoute, orientation des parents

Les professionnelles accueillent le parent dans la bienveillance. L'écoute, l'accompagnement, l'orientation est individualisée.

Le service met à disposition des parents des informations et documentations.

Pour ces services, la MDP s'appuie sur de nombreux partenaires par le biais d'échanges constants. La MDP est un lien facilitateur entre parents et professionnels.

La structure est connue des familles, les horaires d'ouverture sont importants.

2) Lieu ressources ouvert aux parents et aux professionnels

La structure est ouverte aux parents et professionnels pour co-construire des projets et la mise en place d'actions pour répondre aux besoins identifiés en amont. Les échanges sont permanents avec les parents et partenaires.

Des actions sont mutualisées entre services. De même, des institutions extérieures collaborent, notamment par la mise à disposition de professionnels pour des interventions de qualité (PMI, ERSP, psychologues,...) en fonction de leurs compétences.

Les locaux sont mis à disposition des partenaires (RAM, ERSP) chaque semaine pour des permanences : médiation familiale, droit de visite, soutien à la parentalité, administratif RAM, animation RAM.

3) Soutien aux aptitudes parentales, accompagnement

La MDP propose une grande diversité dans le choix des actions (accueils, ateliers parents/enfants, conférences-débat, pauses parents, ...). Ces actions favorisent la consolidation des liens parents-enfants/ados, les discussions entre parents, les échanges entre familles de culture et de milieux différents.

Elles permettent aux parents d'exprimer leurs préoccupations du quotidien ou du moment et favorisent la mise en relation des parents avec les partenaires du territoire.

Focus ...

La gratuité du service ouvert à tous, sans engagement ni condition sur tous les ateliers parents-enfants et actions, favorise la mixité sociale et permet :

- des échanges entre parents issus de cultures et milieux différents
 - de lutter contre l'isolement de certaines mamans : c'est souvent leur seule sortie. Au contact des animatrices bienveillantes et rassurantes, elles prennent confiance et reviennent volontiers.
 - de leur faire découvrir des activités, des lieux autres que ce qu'elles connaissent et fréquentent habituellement : ateliers musique, danse, sport,... en lien avec les autres pôles. Les animatrices les accompagnent dans ces découvertes.
 - de leur offrir des temps de répit : échanges, sophrologie, détente (1 animatrice s'occupe de leur enfant pendant ces temps)
 - de les sensibiliser, de les faire participer à des actions éducatives, de bien-être et de santé : sommeil, alimentation, communication, ...
 - La MDP propose également chaque mois une action partagée avec les familles et les enfants du dispositif « enfants différents » afin de favoriser l'inclusion
-

L'enfance et l'éducation

Par cette mission régaliennne, la ville organise la scolarisation des enfants des écoles maternelles et élémentaires, coordonne les actions éducatives sur les temps scolaires, périscolaires et assure l'accès à l'éducation et aux loisirs pour tous.

Les dispositifs de réussite éducative développés par la collectivité sont une plus-value pour les enfants et les parents de la commune. Les objectifs principaux sont la réussite scolaire des enfants, l'épanouissement des familles et la réduction des inégalités sociales (accès filles/garçons, accès aux publics précaires, mixité sociale, accès aux enfants porteur d'handicap...).

4 dispositifs sont mis en place afin d'offrir aux enfants les meilleures conditions pour favoriser leur réussite scolaire et leur épanouissement personnel :

Le CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

113 enfants ont bénéficié de cette action en 2021 (53 filles et 60 garçons) dont la moitié habite en QPV et QVA.

Objectifs :

- Développer la confiance en soi et en ses capacités (valorisation de l'enfant, mise en lumière des potentiels)
- Développer son autonomie et sa mobilité (enrichir la soif de découverte, apprendre de nouvelles choses, être curieux, questionner...)
- Elargir l'environnement culturel (découverte des équipements, oser franchir les portes des espaces culturelles, faire de nouvelles activités...)
- Favoriser l'implication des parents dans la réussite scolaire de l'enfant (suivi de la scolarité, valorisation de l'école, accessibilité...)

Actions :

En lien avec les établissements scolaires, différentes actions sont proposées afin de donner envie d'apprendre, de découvrir et d'aller à l'école :

Des sorties culturelles et récréatives ont été proposées aux familles et aux enfants : château de la Verrerie, Observatoire, cinéma ...

« Les mots pour le dire », « de la France à ma Ville », « je lance les dés et je raconte une histoire », « j'ouvre mon cartable » ces différentes thématiques permettent un apprentissage varié (vocabulaire, mémorisation, compréhension, imaginaire, lecture, écriture...) avec des supports riches.

En transversalité de ces actions, sont abordés des sujets comme l'égalité hommes /femmes, les droits de l'enfant ...

Promenons-nous dans les livres

Actions ciblées sur les 2 quartiers prioritaires : 36 enfants ont bénéficié de l'action en 2021 (17 filles et 19 garçons).

Objectifs :

- Donner le goût de la lecture aux enfants, leur donner envie d'apprendre et d'aller à l'école.
- Renforcer l'acquisition du langage et l'enrichissement du vocabulaire
- Développer la confiance en soi et en ses capacités (valorisation de l'enfant, mise en lumière des potentiels)
- Eveiller la curiosité des enfants face aux livres (intérêt, sensibilité, développement des sens...)
- Elargir l'environnement culturel (découverte des équipements, oser franchir les portes des espaces culturelles, faire de nouvelles activités...)
- Favoriser l'implication des parents dans la réussite scolaire de l'enfant (suivi de la scolarité, valorisation de l'école, accessibilité...)

Actions :

Des séances d'éveil autour du livre sont proposées aux enfants de maternelles : différents types de livre, toucher, forme ...

Lors de ces moments privilégiés, l'animateur en profite pour faire la promotion des équipements comme la médiathèque et des spectacles.

2 sorties ont été organisées, au jardin de la Motte et aux ADJ, pour aller voir le spectacle, une étoile d'araignée.

Oser l'art en famille

En 2021, 66 familles (64 des QPV et 2 des QVA) ont bénéficié de l'action

Objectifs :

- Permettre aux familles de partager des temps de loisirs et des activités communes autour du support culturel
- Faciliter l'accès à l'offre culturelle pour les publics des QPV
- Elargir l'environnement culturel (découverte des équipements, oser franchir les portes des espaces culturelles, faire de nouvelles activités...)
- Permettre aux familles de prendre conscience que la Culture est accessible à tous

Actions :

Il s'agit pour les parents et les enfants d'assister ensemble à des spectacles dans des conditions identiques à tous les spectateurs sans un effet de groupe. La coordinatrice accompagne, sélectionne les spectacles en fonction de la composition familiale et propose aux familles. Elle procède à la réservation et au règlement levant ainsi les freins d'accès à la culture. Les lieux culturels sont plus abordables, « démocratiser », vulgariser, favorisant par la suite l'autonomie, la liberté d'accès.

Le nombre de spectacle proposé cette année a été réduit du fait de la crise sanitaire et l'instauration du pass sanitaire a également été un frein.

Sorties diverses : musée, visite de la médiathèque, château de la verrerie...

PRE : Programme de Réussite Éducative

En 2021, 42 enfants /jeunes ont bénéficié de l'action.

Objectifs :

- Soutenir, les enfants en fragilité éducative, sociale et culturelle par la mise en place de parcours personnalisé.
- Accompagner à l'ouverture des droits et compléter les dispositifs éducatifs existants.
- Développer la capacité d'agir ou d'initiative des parents afin de les rendre acteur et favoriser l'autonomisation des parents
- Soutenir la capacité d'agir et l'ouverture vers l'extérieur

Actions :

Une équipe pluridisciplinaire étudie des situations complexes et propose des parcours individualisés de prise en charge des enfants, accompagnement des familles ayant des difficultés

Cette action permet de lutter contre le décrochage scolaire, permet aux enfants rencontrant des difficultés de bénéficier d'un soutien particulier : accompagnement, orientation, bilans...

Pour concrétiser certaines orientations, le CCAS peut prendre en charges des dépenses quand le droit commun ne propose pas de solution (bilan en ergothérapie, licence de sport...) afin de permettre à chaque enfant de bénéficier d'un accompagnement favorisant sa réussite.

Ces accompagnements permettent aussi d'informer les familles sur l'offre de la ville en direction des familles (centre social, maison de la parentalité, Médiathèque, ...).

Focus ...

L'ensemble des actions de réussite éducative est destiné en priorité aux habitants des quartiers prioritaires en lien avec les subventions politique de la ville perçues pour ces actions. Dans ce cadre la Ville porte une

attention particulière afin de favoriser l'accès à ces dispositifs : mise en place d'activités de proximité ou de transport quand cela est nécessaire, gratuité des activités, adaptation des supports.

Des thèmes transversaux sont abordés : l'égalité hommes / femmes, le vivre ensemble, les droits de l'enfant. Ces dispositifs permettent de renforcer l'égalité des chances et la réussite de chacun en travaillant avec les équipes éducatives, les parents, les associations. Ils permettent aussi de découvrir son environnement, de le rendre accessible (lieu culturel, sportifs ...) et de développer sa mobilité.

La politique éducative se développe également dans le cadre des accueils de loisirs et des temps extrascolaires et périscolaires.

Les accueils de loisirs sont des services complémentaires pour les enfants et les parents de la commune. Ils proposent des programmes variés permettant de favoriser l'épanouissement personnel.

Objectifs :

- Chercher une cohérence entre les temps de vie de l'enfant, en prenant en compte son rythme de vie, ses besoins, ses capacités.
- Favoriser l'accès à la citoyenneté, la prise d'initiative et de responsabilité.
- Promouvoir l'éveil, le développement culturel, scientifique et sportif.
- Permettre la socialisation grâce à l'apprentissage de la vie en groupe et développer son autonomie pour lui permettre de se construire une personnalité active et non dépendante au sein du groupe.
- Permettre l'intégration d'enfants en situation de handicap.
- Créer un lien plus soutenu avec les familles, en permettant aux parents de s'investir dans la vie de l'accueil de loisirs, de vivre des moments collectifs avec les enfants.

Quelques chiffres : 1081 enfants (501 filles et 580 garçons)

Actions :

- Mise en valeur de la richesse des territoires : Découverte du territoire, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel, notamment par l'organisation de sorties.
Construction de partenariats, implication des habitants dans les projets pédagogiques (intervention ponctuelle des parents, des bénévoles, des agents territoriaux, etc.).
- Le développement d'activités éducatives et ludiques de qualité : Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découverte et relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives).
- L'opération "vacances apprenantes" a pour objectif de renforcer par le biais d'activités ludiques, compétences des enfants dans l'acquisition des savoirs fondamentaux. Une demi-journée est dédiée à aider les enfants à se concentrer dans "une posture d'écolier". Découverte de différentes cultures culinaires ou les enfants échangent sur la manière de cuisiner dans leur famille. Activités autour du Chevalier de Saint George avec visite du château de la Martine à Saint Point, activité sur la banane, sortie poney « je monte à cheval » et réaliser des acrobaties comme un vrai chevalier.
- Mise en place du plan mercredi avec 3 thématiques : la culture, la citoyenneté et la nature.

Ils existent des accueils périscolaires dans toutes les écoles de la commune toute l'année.

Focus...

Les centres de loisirs offrent un accueil souple, des activités diversifiées avec une politique tarifaire permettant aux familles les plus modestes d'y avoir accès. Des passerelles se font avec le dispositif « enfants différents », avec des associations, permettant de favoriser l'intégration en milieu ordinaire des enfants porteurs de handicap.

L'école inclusive vise à offrir à chaque enfant l'environnement scolaire le plus adapté à ses particularités individuelles. Quels que soient ses besoins, son handicap, son talent, son origine et ses conditions de vie économiques et sociales, l'élève doit ainsi pouvoir maximiser son potentiel.

Une dotation supplémentaire de la ville est attribuée pour atténuer les inégalités en faveur des écoles en REP dans la cadre du fonctionnement générale.

La jeunesse

La politique jeunesse a pris une nouvelle envergure en septembre 2021 avec la création du pôle initiatives jeunesse articulé autour de 2 services : la mission prévention insertion médiation (MPIM) et le service jeunesse.

Les 4 grandes orientations de la politique jeunesse :

1/ Un axe éducatif, d'insertion sociale et professionnelle avec comme objectif de favoriser l'insertion, l'émancipation, l'autonomie

Afin de décliner cet axe, plusieurs outils et principes opérationnels sont utilisés :

- La Mission Prévention Insertion Médiation :

Les chiffres clés :

Actions et accompagnements collectifs auprès des jeunes en Q.P.V. : 205

Accompagnements individuels : 125

La Mission Prévention Insertion Médiation est mise en place depuis le 31 Mars 2021, suite à l'internalisation de la compétence Prévention Spécialisée, en lien avec la loi du 14 Mars 2016 concernant la protection de l'enfance. Elle s'inscrit dans une logique d'« aller vers » le public de 9 à 25 ans et les familles, sur les quartiers prioritaires de la ville « Les Rives du Plessis » et « le Bois du Verne » et les quartiers dits « en veille » : Bellevue et Salengro.

Ces trois objectifs principaux d'intervention se déclinent ainsi :

La Prévention : elle comprend toutes les actions permettant d'anticiper les problématiques des personnes (tant au regard de la santé, la scolarité, la vie de quartier, la vie de famille, etc.)

L'Insertion : elle concerne toutes les actions socio – éducatives permettant de mettre en place des accompagnements individuels et collectifs autour de thématiques telles que le parcours professionnel, les difficultés financières, l'exercice de la citoyenneté, la scolarité, etc.)

La Médiation : Elle vise à favoriser le lien social entre les habitants, à déceler des problématiques et régler les conflits mineurs dans les espaces publics.

Pour atteindre ses objectifs, la MPIM utilise trois modalités d'intervention :

- Le travail de rue
- Les accompagnements individuels

→ Les actions collectives

- Le point information jeunesse, la bourse au BAFA

Le service jeunesse accompagne les jeunes dans le cadre de bourse au BAFA. Une aide financière est accordée en contre partie d'heure de bénévolat réalisées dans les services de la ville. 5 jeunes ont bénéficié de la bourse au BAFA en 2021.

Le Point Information Jeunesse (PIJ) : labélisé en 2019, c'est un lieu d'accueil, d'information et de documentation. Objectif : développer une offre d'accompagnement et d'orientation à destination de la Jeunesse Montcellienne s'appuyant sur la réalité et l'adéquation du territoire.

- La cellule de veille

Les chiffres clés : 20 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement de cette cellule.

La Cellule de Veille Éducative et Sociale est un dispositif mis en œuvre en 2018, elle est composée de 30 participants/partenaires ayant un rayonnement intercommunal.

Objectif : co-construire des plans d'action et d'intervention auprès des jeunes âgés de 11 à 25 ans rencontrant des difficultés sociales, familiales, éducatives et d'insertion.

- La coordination des services civiques

A ce jour, la ville emploie 18 services civiques. Il est indéniable que ce dispositif porté par la collectivité est une solution pour certains jeunes.

Ainsi, au regard des suivis et sorties, en 2021, sur 18 jeunes, 12 ont eu une sortie positive soit par un emploi (minimum CDD de plus 6 mois), soit une reprise d'études.

Il est à noter que sur ces 12 Jeunes, 5 sont issus de QPV.

Focus ...

La mise en place du service MPIM est un outil incontournable à la réduction des inégalités. Sa composante innovante liant des travailleurs sociaux et des Adultes relais permet d'offrir une structure d'approche et une démarche « d'aller vers » globalisée.

Ainsi, entre Avril et Décembre 2021, ce maillage de territoire sur les QPV a permis de limiter des situations dites de tensions, d'être relais entre les habitants plus particulièrement les jeunes et services publics (MDS – Centre Social, dispositifs de droit communs). Dans le cadre de la cellule de veille, 7 jeunes suivis ont trouvé une solution positive et de prise en charge dans la construction de leur projet professionnel.

Le travail partenarial au sein de cette instance offre un liant aux jeunes et permet d'être dans une relation sécurisée, de favoriser la réussite en mettant des moyens supplémentaires d'accompagnement, les jeunes sont issus de tous les quartiers.

L'offre importante de services civiques au sein de la collectivité est une offre supplémentaire de solutions pour favoriser l'insertion des jeunes.

2/ Un axe développement de la citoyenneté avec comme objectif de trouver sa place dans la ville et y développer son Engagement

Actions : Le conseil municipal jeunes développer et promeut l'engagement et la citoyenneté de la Jeunesse Montcellienne. Mise en place en 2016, il y a 14 membres âgés entre 12 et 17 ans qui sont élus par leurs pairs à savoir des collégiens et des Lycéens.

Depuis le 1 janvier 2021, le CMJ fonctionne avec 2 commissions :

- Sports et évènements
- Citoyenneté

Actions phares : soutien et implication pour l'inauguration du Skate Park et le Young Festival, collecte alimentaire, Téléthon et participation à toutes les commémorations.

Focus...

Le CMJ est par nature un lieu de mixité sociale, interscolaire inscrivant son action dans les échanges, le partage de valeur, la lutte contre les discriminations, l'égalité hommes/femmes. 4 jeunes sur 14 sont issus des QPV.

3/ Un axe épanouissement et récréatif avec comme objectif de proposer des divertissements et favoriser l'épanouissement

La politique d'animation territorialisée porté par l'espace jeunesse :

Quelques chiffres :

Nombre de sorties : 29

Nombre d'activités proposées : 333

Nombre de participations : 3 996

Les animateurs du services jeunesse ont organisé toute l'année des animations (ateliers, soirées, sorties), des évènements tel que l'inauguration du skate parc (1700 personnes), Été à Montceau (8 743 participants) : Animations gratuites proposées au bord du lac du Plessis avec des soirées festives.

Les animateurs sont aussi présents dans les collèges sur la pause méridienne et après les cours dans les 3 collèges de la Ville.

Ils ont également participé à l'organisation de l'action proxiraid aventure (actions ludiques de rapprochement entre les forces de l'ordre et les habitants des quartiers) réalisée en Août au sein du quartier du Plessis dans le cadre du CISPD, des rencontres avec la maison des ados...

Diverses actions sont organisées tout au long de l'année autour de la culture, du sport.

Focus ...

L'espace jeunesse à une tarification qui rend accessible les activités au plus grand nombre (+ de 25% des parents de nos 300 adhérents de l'Espace Jeunesse ont un Quotient Familial à 1).

Réduire les inégalités passe aussi par favoriser l'inclusion de jeunes porteurs de handicap : un travail partenarial a été mené afin que des jeunes de l'IME de Saint Vallier puissent bénéficier des animations proposées par l'Espace Jeunesse.

Toutes les actions financées par la politique de la ville : bourse au permis, bourse au BAFA, l'été du lac, touchent principalement des publics habitants les QPV. La réussite de ses actions, c'est la mixité, la démarche d'aller vers, la gratuité et le soutien des professionnels.

4/ Un axe mobilité avec comme objectif de se déplacer pour mieux connaître et représenter sa ville

Actions :

La bourse au permis : Le service jeunesse accompagne les jeunes dans le cadre de la bourse au permis. Une aide financière est accordée en contrepartie d'heures de bénévolat réalisées dans les services de la ville. 5 jeunes ont bénéficié de la bourse au permis.

Des actions liées à la politique de déplacements intra ville et extérieur (connaître les réseaux de bus, la mobilité douce ...).

Focus ...

Financer le permis de conduire à des jeunes qui ne pourraient pas le payer est une action qui permet aussi l'insertion professionnelle : 3 jeunes des QPV ayant eu le permis ont trouvé un emploi 3 mois après.

V) LA SOLIDARITE ET LA COHESION SOCIALE, L'INSERTION DES PUBLICS FRAGILES

Montceau les mines est une ville solidaire, où le public qui a besoin d'une attention particulière est au cœur de ses priorités.

Les services apportent un accompagnement et une solidarité en direction des habitants avec une attention pour les publics en précarité dans une dynamique de remobilisation, intergénérationnelle, interculturelle et de mixité sociale, en vue de développer l'autonomie et la position d'acteurs dans le parcours.

La Solidarité est déclinée au sein du service « action sociale et des familles » composé du centre social et du CCAS :

Le centre social :

Objectifs :

Lieu de proximité et d'inclusion à vocation de mixité sociale, interculturelle et intergénérationnelle, il est le chef de file du développement social local. Le projet social validé par la CAF s'articule autour de 4 axes : l'organisation, la famille, la socialisation et l'insertion, le pouvoir d'agir des habitants.

Quelques chiffres :

329 adhérents au 31 décembre 2021 dont 167 nouveaux, les chiffres remontent après une baisse du au COVID. Sur les 329 adhérents 207 sont issus des quartiers prioritaires.

Les actions :

Pour développer son projet social, le centre social à réalisé diverses actions :

- Les après-midis Jouons Bougeons Ensemble : 2 mercredis par mois, activité famille (ateliers animations parents /enfants ou grands-parents /petits enfants),
- Des activités hebdomadaires avec des supports variés
- 2 sorties familles : Nigloland, Marché de Noël à Strasbourg.
- Action sport autour de l'Olympisme en transversalité avec le service Jeunesse : 122 participants
- Les rencontres intergénérationnelles en lien avec le service seniors.
- Le centre social accueille 15 permanences de partenaires (association ou institutions) pour être au plus proche de la population.
- L'espace public numérique (EPN) avec cours et accompagnement individuel

Le Centre Communal d'Action Sociale :

Objectifs :

Le CCAS reçoit tout public en situation de fragilité financière, administrative, familiale pour essentiellement un accès aux droits et/ou un accompagnement dans les démarches. Par ses actions, il favorise l'insertion sociale et professionnelle.

Quelques chiffres :

Un 1er accueil important avec 2060 entretiens et contacts téléphoniques.

Les travailleurs sociaux ont accompagné 201 personnes.

Les aides financières apportées sont variées : les cartes de bus, les bons alimentaires (31), les aides financières, la participation à la restauration scolaire (22 000 €) pour un total de 28 000 € d'aides accordées.

Actions :

Une Convention Cadre a été établie avec le Département afin de fixer les objectifs de partenariat avec le CCAS et le Pôle Solidarité, cohésion sociale, seniors dans le but de repérer les publics les plus fragiles et de pouvoir les accompagner au mieux.

Elle définit notamment les modalités d'accompagnement des bénéficiaires du RSA pris en charge par le CCAS (72 en 2021)

Le CCAS travaille en partenariat avec les associations caritatives de la Ville et les associations d'aides à domicile, avec les institutions comme pôle emploi, AGIRE, la CPAM, la CARSAT, la Banque de France, les organismes de formation....

Les travailleurs sociaux interviennent également dans des actions portées par la ville, le centre social ...

Le CCAS dispose de 2 outils opérationnels pour être réactif dans l'aide proposée :

L'épicerie sociale : L'épicerie est un lieu d'aide alimentaire et d'accompagnement éducatif auprès des bénéficiaires. Aider les familles Montcelliennes en difficulté et lutter contre le gaspillage alimentaire.

Grâce à un partenariat avec des commerces locaux, l'épicerie est approvisionnée tous les jours en dons en produits frais qui sont triés et reconditionnés par les agents, ce qui représente un travail conséquent. L'épicerie sèche est récoltée lors de la collecte alimentaire réalisée fin novembre : 4 tonnes de produits récoltés avec l'aide de 100 bénévoles et 11 agents.

163 foyers sont bénéficiaires soit 600 personnes.

Le logement d'urgence : logement mis à disposition lors de situation particulière.

Il a été utilisé 290 nuits cette année pour des raisons multiples : personne de passage, incendie de maison, mis à l'abri dans le cadre de violences intrafamiliales.

Lorsque le logement d'urgence est occupé, l'hébergement à l'hôtel est activé, 8 nuits à l'hôtel prises en charge en 2021.

Depuis juin 2021, le service accueille un nouveau travailleur social spécialisé VIF (violences intra familiale).

En effet, dans le cadre du CISPD du bassin minier, les forces de l'ordre locale, les 4 communes du bassin minier, le Conseil Départemental et l'Etat s'engagent dans la lutte contre les violences intra-familiales notamment à travers la création d'un poste de travail social spécialisé VIF, avec un mi-temps en tant que travailleur social en commissariat et un mi-temps en tant que référent du réseau VIF sur les 4 villes du CISPD.

L'objectif principal est de permettre un accompagnement global des personnes en situation de VIF, d'identifier les ressources du territoire, de sensibiliser sur le sujet et de mener des actions de prévention.

62 situations ont été gérées par le travailleur social VIF, dont 59 femmes et 3 hommes, et la majorité des cas concerne des personnes âgées de 26 à 45 ans, 32 situations sur Montceau.

Soucieux de renforcer ses services de proximité, la Ville a mené la réflexion pour la création d'un espace France Services au sein du quartier prioritaire du Bois du Verne sur le second semestre 2021. L'ouverture a été effective en janvier 2022. Ce nouveau service est une offre de proximité alliant présence humaine, outils numériques et permettant un accueil polyvalent dans un lieu unique pour aborder différents domaines : la santé, la famille, l'accès aux droits, la recherche d'emplois, les démarches administratives.

La ville a donc créé le partenariat nécessaire (10 partenaires), trouver un local et monter le dossier de labellisation.

Focus ...

Le Centre Social permet à tous les publics, y compris les plus fragiles de pouvoir accéder aux animations, à des activités de qualité avec la mise en place d'une politique tarifaire spécifique (240 adhérents ont un quotient 1 (dont 207 habitent en QPV, c'est-à-dire de très faibles ressources) et de renforcer le pouvoir d'agir des habitants, leur donner confiance en leur capacité.

L'EPN et la création de l'espace France Services positionné sur les 2 quartiers prioritaires, sont des outils permettant de réduire la fracture numérique en proposant l'accès à des postes informatiques, un accompagnement dans les démarches en ligne.

Le CCAS permet à tous les publics de pouvoir accéder à toutes les aides obligatoires et facultatives avec la mise en place de bons alimentaires et d'aides financières (selon les revenus), d'un accompagnement personnalisé. Grâce au travail des professionnels, les personnes souvent isolées ont plus accès au droit commun, aux aides spécifiques, aux informations en fonction de leurs situations. Le travail vers l'autonomie est privilégié. Dans ce

cadre, la création du poste Vif est une réelle plus-value pour le repérage des victimes, l'accompagnement et les orientations envers les partenaires afin de construire des solutions.

VI) LA SANTE, LES SENIORS, LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Depuis avril 2014, la Ville a fait le choix de s'investir dans une politique locale active de santé publique à travers des actions de coordination, de développement de réseaux et d'actions de prévention en cohérence avec les orientations nationales et régionales de santé publique. La Ville souhaite agir sur les inégalités de Santé et faire de sa Politique de Santé Publique un levier de Solidarité.

Ainsi, la ville porte les « ateliers santé ville », dispositif labellisé par l'Etat qui favorise la réduction des inégalités sociales et de santé en proposant des actions de promotion de santé au sein des quartiers prioritaires.

Objectifs :

- Améliorer la connaissance de la situation du territoire en matière de santé
- Favoriser l'accès à la santé pour tous : soins, préventions et déterminants
- Faciliter l'interconnaissance, le travail en réseau des acteurs de terrain
- Développer la participation active des habitants dans la réalisation d'actions de santé
- Favoriser la formation et l'information des acteurs sur la santé

Quelques chiffres :

1290 personnes sont concernées par les actions de promotion de la santé dont 720 résidents en QPV.

Les actions :

- Les actions de prévention autour de la nutrition et de la dénutrition des différents publics
- Diffusion des messages de prévention (dépistage diabète, grippe, le soleil, la canicule, la vaccination.)
- Les interventions auprès des écoles primaires dispositif Mt DENTS
- Ateliers ALZHEIMER : organisation d'atelier mémoire en lien avec l'IFSI
- Animation de « café rose » auprès d'un public en situation de précarité, dans le cadre d'octobre rose (conférence, marche, ateliers de sensibilisation)
- Mars bleu : organisation de conférence, sensibilisation au dépistage
- Mise en œuvre de séances dans le cadre de la pratique de l'activité physique et sportive et de bien-être (sport santé)
- Développement d'actions de prévention et de promotion de la santé en lien avec les centres de santé sur le territoire de la commune. (Maison pluridisciplinaire de santé ESCULAPE, Centre Départemental de santé 71, maison de santé FILIERIS) autour de différentes thématiques

L'activité du pôle prévention santé a été fortement impactée ses 2 dernières années avec la pandémie. Il a fallu s'adapter, innover, organiser au quotidien une offre d'information, d'accompagnement et d'écoute envers la population.

L'année 2021 a été particulièrement chargée avec l'ouverture du centre de vaccination.

La stratégie vaccinale, arrêtée par le ministre des solidarités et de la santé, visait à déterminer les personnes prioritaires à la vaccination, en fonction des enjeux de santé publique et de l'arrivée progressive des doses de vaccins.

Le centre de vaccination a permis de faciliter l'accès à la vaccination des personnes éligibles et ainsi participer à accélérer la couverture vaccinale.

Le centre de Montceau-les-Mines s'est constamment adapté à la demande de vaccination, avec des ouvertures en horaires décalés, en Week end et en nocturne permettant l'accès à tous.

Basé à l'Embarcadère, puis dans des locaux du Bois du Verne, le centre de vaccination a nécessité une logistique importante, en lien avec le centre hospitalier. Une coordination quotidienne avec l'ARS, les services de l'Etat ont permis des prises de décisions réactives au fur à mesure de la mise en place de la stratégie vaccinale des différents publics.

Du 19 janvier 2021 au 28 février 2022, 51 455 personnes ont été vaccinées au centre de vaccination Montcellien.

Le fonctionnement du centre aura mobilisé 25 médecins, 150 infirmières et 45 agents de la ville de Montceau

Focus ...

Favoriser l'accès à la santé pour tous est l'objectif principal : Cela se concrétise par la délocalisation des actions pour toucher l'ensemble des quartiers et la volonté de porter et de développer un atelier santé ville, qui prend toute sa place dans le contrat local de santé porté par la CUCM ainsi que dans les priorités du contrat de ville.

Une attention particulière a été portée lors de la campagne de vaccination en lien avec les CCAS pour repérer les personnes isolées et prioritaires. La ville a également travaillé en partenariat avec le Conseil Départemental afin d'accueillir le vacci-bus au sein du quartier des Rives du Plessis et du Bois du Verne.

La santé, le bien être, le lien social, ce sont toute l'attention portée à nos aînés. Le contexte sanitaire a empêché toutes manifestations festives en 2021, ce public étant particulièrement fragile. La ville a donc développé des attentions plus individuelles à travers la mission gérontologique qui sera renforcée sur 2022 :

Objectifs :

Lutter contre l'isolement des personnes âgées, via des visites de convivialité, des appels téléphoniques, l'organisation de diverses animations en direction spécifiquement de ces publics lorsque cela est possible en petit groupe, en transversalité avec d'autres services de la ville mais également des intervenants extérieurs.

Quelques chiffres : 31 personnes actives, 48 visites de convivialité réalisées.

Actions :

- « Séniors prenez soin de vous » qui est une action plutôt axée sur le sport adapté par groupe de 3.
- La gestion du registre canicule : les personnes de plus de 65 ans et en situation d'isolement ont la possibilité de s'inscrire sur un registre, le Plan Canicule. En cas de déclenchement du niveau 3, elles

seront contactées afin de s'assurer qu'elles ne sont pas en danger mais aussi pour leur apporter conseil en situation de forte chaleur. Une visite à domicile pourra être déclenchée en cas de situation de fragilité. Il n'y a pas eu d'alerte en 2021, mais les personnes ont toutes été contactées pour prendre de leurs nouvelles, proposer des actions et parler de la vaccination. 176 personnes étaient inscrites sur ce registre.

- Les visites de convivialité et appels téléphoniques

Concernant les Séniors, le CCAS porte une structure d'hébergement, la résidence autonomie « les Peupliers » qui participe à l'offre de logement du territoire.

Le respect de l'autonomie des personnes est une valeur essentielle, ainsi que la prise en compte de l'humain.

Le besoin de sécurité, dans l'environnement et dans les relations, est très présent. Des animations sont proposées tous les jours, et le choix de celles-ci est concerté avec les résidents et leurs représentants.

L'animation fait partie intégrante de la prise en charge de la personne âgée. Le projet d'animation de la Résidence « Les Peupliers » vise à lutter contre l'isolement des personnes accueillies en favorisant les relations sociales.

Le programme de rénovation des appartements se poursuit avec cette année 6 logements refaits.

Quelques chiffres :

En 2021, il y a 60 résidents, dont 51 femmes et 9 hommes, pour une moyenne d'âge de 87 ans. 40 à 50 personnes (sur 60) ont participé aux animations proposées.

Aussi, les activités proposées permettent de maintenir l'autonomie des personnes âgées dans une démarche de bien vieillir : atelier créatif, jardinage, chorale, mémo gym, gymnastique douce, projets intergénérationnels, projets interservices, relaxation...

2021 a vu la création d'un logement temporaire pour des personnes en sortie d'hospitalisation, ou souhaitant « tester » la résidence par exemple.

Focus ...

Le travail partenarial favorise le repérage des personnes âgées isolées, mais il doit encore être renforcé.

Toutefois les contacts pris ont permis de rassurer, expliquer, surtout dans un contexte sanitaire compliqué. Les agents ont souvent accompagné physiquement les personnes pour participer à des actions et favoriser leurs mobilités.

Véritable vecteur d'inclusion sociale, la résidence autonomie permet le maintien dans un logement autonome une étape rassurante dans un parcours de vie. Les différentes phases de réhabilitation ont permis de renforcer son attractivité, en gardant un montant de loyer dans la moyenne (pas d'augmentation depuis 2017). Les activités proposées (inclusion numérique, prévention des chutes, de la perte de mémoire...) aux résidents permettent de prévenir la perte d'autonomie, mais également de créer ou préserver le lien social.

VII) L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES ESPACES DE VIE

Bien vivre à Montceau, c'est avoir un environnement verdoyant, propre, des espaces publics bien aménagés et fonctionnels. Cette qualité de vie des Montcelliens et Montcelliennes est assurée par le pôle cadre de vie.

Il fait émerger les projets d'aménagements du territoire par le biais de son service « Aménagement du territoire et transition écologique » et c'est aussi le pôle qui assure la maintenance, l'exploitation et la propreté de l'ensemble des équipements publics de la ville (bâtiments, grands parcs, ...etc.) par le biais des services espaces verts, proximité propreté et maintenance et exploitation des bâtiments.

Dans son fonctionnement ce pôle traite l'ensemble des espaces et des équipements de façon égalitaire. A titre d'exemple, les espaces verts, ont pour mission de donner un cadre de vie agréable en embellissant et renouvelant les espaces de verdure aussi bien en centre-ville que dans les autres quartiers. Par ailleurs c'est également le service qui crée des espaces de jeux pour les enfants dans les quartiers. Ces aires de jeux sont très appréciées des familles des différents quartiers, notamment au Plessis où l'aire de jeux a été entièrement remplacée.

Actions :

Quelques projets phares ont été lancés par la ville de Montceau en 2021, favorisant la cohésion territoriale :

- Aménagement de l'entrée du Quartier du Plessis. Ce projet a été co-construit par la ville qui en est l'initiatrice avec le concours de ses services (sports, vie associative, action cœur de ville, solidarité, police municipale, culture, jeunesse...), la CUCM, les partenaires intervenants sur le quartier et bien sûr la participation des habitants du quartier (enquête réalisée en 2021). Ce projet a pour but de revoir l'aménagement global de ce quartier qui est une entrée de ville, du fait de son évolution avec la démolition de certains immeubles, et de moderniser cet espace en tenant compte de ce qui est attendu par les habitants et les usagers du secteur (espace de vie convivial, ludique, culturel, sportif).
- Les mobilités de la ville. En 2019, une étude a été lancée pour repenser l'ensemble des mobilités du centre-ville. Cette étude revoit la place de la voiture à la baisse en développant, la mobilité douce et les transports en commun. Effectivement il ressort de l'étude que le réseau bus de Montceau n'offre pas de lisibilité de la ville et donc de l'accès à ses services. Afin de remédier à cette problématique le réseau est repensé pour donner cette lisibilité, un maillage et de ce fait de gommer un peu plus les inégalités d'accès aux services.
- La restructuration du quartier du Bois du Verne, qui est aussi un quartier politique de la ville. Ce projet a vu son premier volet réalisé en 2019 avec la construction d'un restaurant scolaire. La prochaine étape, est la construction d'un groupe scolaire et d'un centre de loisirs. Au-delà de la revalorisation du quartier, ce projet va offrir un accès à l'éducation dans des conditions confortables, modernes. Il intègre également la création d'un espace piéton où les familles peuvent échanger en toute sécurité.

Dans le cadre de cette restructuration, la Ville a acheté en 2021 le bâtiment « ex CARMI » avec comme projet d'y installer différents services de la collectivité (santé, espace de vie sociale, espace France Services, le RASED , ...) afin de développer un service public de proximité.

Ce pôle gère aussi le patrimoine de la collectivité et porte le dispositif cœur de ville.

Soucieuse de proposer un mode d'habitat correspondant aux diverses réglementations énergétiques et correspondant aux attentes de la population, la ville a répondu à l'appel à manifestation d'intérêts « réinventons nos cœurs de villes ». La ville a présenté la friche industrielle « Loison » afin de faire émerger un projet d'habitation basé sur l'accession à la propriété pour les ménages à revenus modestes, les seniors, ... Ce projet a pour ambition de proposer une offre inexistante actuellement sur la commune.

VIII) LA REPARTITION DES DEPENSES

L'ensemble des actions portées par les pôles, et présentées ci-dessus est en partie financé par la Dotation Sociale Urbaine.

La Dotation de Solidarité Urbaine allouée au titre de 2021 d'un montant de 2 992 897 €, se répartit financièrement de la façon suivante :

<u>Actions dans le domaine de la culture</u>		1 932 474,48 €
Conservatoire à Rayonnement Communal	13 614,50 €	
CRC - Personnel	750 503,96 €	
Médiathèque	43 164,38 €	
Médiathèque : Personnel	403 514,78 €	
Maison des pratiques Artistiques Amateurs	24 399,35 €	
Subventions culturelles	20 289,00 €	
Fête de la musique	3 634,50 €	
Jumelage	14 793,14 €	
Embarcadère : Saison	85 118,50 €	
Embarcadère : TSB	201 832,20 €	
Embarcadère : locations	16 565,93 €	
Embarcadère : communication	6 395,00 €	
Embarcadère : Sacem	14 653,63 €	
Embarcadère : Personnel	333 995,61 €	
<u>Actions dans le domaine du sport</u>		1 571 992,41 €
Service des sports	169 307,84 €	
Personnel des sports	1 402 684,57 €	
<u>Actions dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse</u>		730 738,43 €
Service enfance	54 965,18 €	
Service jeunesse	98 652,80 €	
Classes découvertes	3 209,50 €	
Personnel enfance/junesse	573 910,95 €	

Actions dans le domaine de la solidarité

		1 261 047,87 €
Pôle solidarité / pôle prévention santé	41 216,63 €	
Trait d'union	21 537,55 €	
Personnes âgées	101 961,95 €	
Subvention CCAS	387 000,00 €	
Subvention associations liées à la solidarité	13 903,00 €	
Fonds Solidarité Logement	6 576,15 €	
Personnel	688 852,59 €	
	Total	5 496 253,19 €